

9% WOOD GUNDY
692-4200
3 ANS
25 000 \$ minimum
GARANTI
Taux sujet à modification

LE SOLEIL

**POUR VOUS
ABONNER:
647-3333**
Extérieur:
1-800-463-2362

MARDI 10 MARS 1992

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 72
56 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 T.V.G. 0.30 4.04

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 60¢ P.M.T.P.S. T.V.G.

50¢ P.M.T.P.S. T.V.G.

LE SPORT



Les Nordiques ont offert le Pérou à Eric Lindros

Jean Perron a dévoilé hier la pluie de millions que les Nordiques ont offerts au clan Lindros. Et, en soirée, l'équipe locale a battu les Whalers 2-0. **S-1 à S-4**

LA MODE

Le prêt-à-porter de la saison printemps-été 1992



Six mois se sont écoulés depuis la présentation à Paris des modèles du prêt-à-porter 1992. Entre les excès de certains et les lignes plus rassurantes des autres, la femme saura sûrement trouver les vêtements lui convenant parmi cet étalage de nouveautés. **C-1**

QUÉBEC

Les usines d'épuration de la CUQ commencent à fonctionner

Cinq ans et 343 millions \$ plus tard, les deux stations de traitement des eaux usées de la CUQ ont commencé à fonctionner hier... sans les bassins de rétention. **A-3**

LE MONDE

Un cartel rival a tenté d'assassiner Pablo Escobar

La police salvadorienne a arrêté des conjurés qui voulaient éliminer le chef du cartel de Medellín, Pablo Escobar, en bombardant sa prison en Colombie. **A-10**

LA RÉGION

Nouvelle demande pour faire libérer le «couple maudit»

Les avocats du « couple maudit » de Coleraine, près de Thetford Mines, accusée d'agression sur ses 11 enfants ont déposé une nouvelle demande de libération. **B-7**

L'INDEX

GÉNÉRAL

Annonces classées	C-6 à C-10
Arts	B-7 et B-8
Bridge	C-10
Décès	C-11
Économie	B-1 à B-5
Éditorial	A-14
Horoscope	C-10
Le Monde	A-10 à A-13
Les idées du jour	A-15
Mode	C-1 à C-3
Où aller à Québec	B-8
Pierre Champagne	B-11
Québec et l'Est	B-7, B-10, B-11, B-12 et C-5

TABLOÏD

Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Météo	S-16
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14
Sport	S-1 à S-13

LA MÉTÉO

Nuages et pluie passagère, maximum 5 et minimum 2. Demain, pluie suivie d'averses de neige, max. 5 et min. -7. **S-16**

36 millions \$ de moins en 1991

Fortes pertes chez Desjardins

Les sociétés de portefeuilles Desjardins ont globalement perdu 36,1 millions \$ en 1991, dont 27,1 millions \$ pour la Société financière des caisses Desjardins en incluant 14 millions \$ qui viennent d'une radiation de prêt de Trustco Desjardins.

LE SOLEIL

On explique, au Mouvement Desjardins, que le contexte économique en 1991 a été plus sévère que prévu et posé bien des défis. Ainsi, outre le manque à gagner de 11,8 millions \$

de la Financière, la Société d'Investissement Desjardins a perdu 10,5 millions \$ tandis que la Société de services Desjardins peut déclarer des revenus nets d'un demi-million. En 1990 les trois affichaient un surplus de près de 8 millions \$. En fait, à la Financière il faut

raier en plus-value 1,2 million \$ pour un changement de méthode comptable à l'Assurance-Vie Desjardins et 14 millions \$ pour une radiation de prêt. Il s'agit d'une reprise en datation de paiement dans laquelle Desjardins a perdu cette somme dans la revente de l'entreprise en question.

Cette transaction remonterait à cinq ans et on a décidé l'an dernier de « faire le ménage ». Il a été impossible d'obtenir plus d'information. C'est

aux assises annuelles qui se dérouleront à Montréal, du 15 au 17 mars prochains, qu'on expliquera cette affaire, de préciser l'attaché de presse du Mouvement Desjardins, Daniel Rousseau.

Les déficits de 1991 affecteront la plus-value des portefeuilles des caisses populaires locales qui dépassaient les 400 millions \$ à la fin de l'année dernière, contre 229 millions \$ un an auparavant. Cela signifie qu'elles n'auront pas à sortir

d'argent pour combler les pertes.

En fait, d'expliquer au SOLEIL M. Michel Pratte, directeur à la Direction conseil, normalisation et système chez Desjardins, les sommes investies par les caisses populaires dans les sociétés de portefeuilles sont comptabilisées annuellement à la valeur de la consolidation. On ajuste donc la valeur du placement selon les pertes ou profits.

Suite A-2, Desjardins...

Un garçon de 10 ans meurt empoisonné



Malgré toute la peine qui les afflige, Claudette et Gilles Côté, les parents du jeune Daniel souhaitent que la mort de leur fils incite les adultes à sensibiliser leurs enfants au danger que représente la consommation de boisson dont ils ne savent pratiquement rien.

Le «brandy» qu'il a bu était de l'alcool de bois

Daniel Côté, dix ans, de Saint-Raymond de Portneuf, est décédé dimanche après-midi à l'Hôtel-Dieu de Québec à la suite d'un empoisonnement au méthanol.

par FRANÇOIS RATTE
LE SOLEIL

Vendredi soir, la jeune victime s'est rendue au Centre communautaire de Saint-Raymond où se déroulait une soirée disco. À un certain moment pendant la soirée, plusieurs jeunes se sont retrouvés à l'extérieur. C'est à cet endroit que le

jeune Côté a consommé le liquide qui se trouvait à l'intérieur d'un flacon de boisson. Côté et ses copains (une dizaine) ont donc bu ce qui avait toutes les apparences d'être du brandy puisque c'est cela qui était inscrit sur la bouteille.

Suite A-2, Empoisonné...

Autre texte et photos en page A-6



Daniel CÔTÉ C.

Comme chef d'État souverain

Les Québécois penchent plus vers Bourassa

Malgré une nouvelle baisse du taux de satisfaction envers le gouvernement libéral, l'écart se resserre encore un peu entre les libéraux et les péquistes. De plus, les Québécois préféreraient Robert Bourassa à Jacques Parizeau pour diriger le premier gouvernement d'un Québec souverain.

LE SOLEIL

Au plan des intentions de vote, le dernier sondage IQOP-LE SOLEIL-CKAC montre une augmentation significative des indécis par rapport aux résultats obtenus en décembre. Un nombre grandissant d'électeurs ne peuvent apparemment se résoudre à appuyer l'un ou l'autre des deux principaux partis politiques québécois.

Le sondage révèle aussi que, si la décision était prise de faire la souveraineté, les Québécois sont un peu plus nombreux à choisir M. Bourassa plutôt que M. Parizeau pour mettre en place le premier gouvernement du pays du Québec et pour négocier de nouveaux arrangements avec le reste du Canada.

Effectué du 5 au 7 mars, ce nouveau sondage IQOP indique que seulement 34,5 % des Québécois sont satisfaits du gouvernement Bourassa, ce qui constitue une baisse de près de quatre points par rapport à décembre, quand ce taux était de 38,8 %.

Présentement, 56,5 % se déclarent insatisfaits du gouvernement et 9 % sont indécis. Malgré cette détérioration, quand on considère les intentions de vote, les libéraux réduisent à cinq points l'écart qui les sépare des péquistes. Le PQ

Suite A-2, Bourassa...
Autre texte en page A-3

Le Parti québécois en avance

Question: S'il y avait des élections au Québec aujourd'hui, pour quel parti seriez-vous tenté de voter; le Parti libéral du Québec, le Parti québécois, le Parti égalité ?

Parti québécois	49,2 %
Parti libéral	44,1 %
Parti égalité	6,6 %

Ces résultats sont obtenus après répartition des 27,2 % qui se déclarent indécis.

Infographie: LE SOLEIL

Salon de l'Auto de Québec

Les fabricants ont besoin de trois fois plus d'espace

Si les fabricants automobiles avaient le choix, ils tripleraient leur surface de montre au Salon de l'Auto de Québec. La petitesse des lieux leur occasionne bien des ennuis.

LE SOLEIL

Si les fabricants automobiles et leurs concessionnaires sont heureux de la qualité des installations du PEPS de l'Université Laval pour tenir leur 11^e Salon annuel, ils sont unanimes à déplorer l'absence d'une salle d'exposition suffisamment grande pour y tenir leurs activités, constatant l'absence d'un véritable centre des congrès se

faisant de plus en plus sentir dans la capitale, et voyant que la décision sur son emplacement tarde toujours.

« La grande salle du PEPS dispose d'une superficie de 50 000 pieds carrés et le centre des congrès de 35 000 pieds carrés si on relie les deux salles. Nous sommes très bien au PEPS mais en fait, ce qu'il nous faudrait, c'est trois fois plus d'espace, soit 150 000 pieds

carrés », a affirmé hier M. Jean-Guy Bégin, directeur général de la régionale de Québec de la Corporation des concessionnaires automobiles du Québec et directeur du Salon automobile de Québec.

D'une part, les fabricants veulent doubler ou tripler leur superficie, d'autre part, le Salon souhaite la participation de services reliés à l'automobile. On ne peut non plus tenir ni conférences ni colloques portant sur des sujets reliés au monde de l'automobile, faute de salles

Suite A-2, Salon...

TRUST PRÊT ET REVENU



Place d'Youville 692-1221
Carrefour Charlesbourg 624-1221
Galerias de la Capitale 626-1221
Place de la Cité 652-1221
Chicoutimi 543-1221

**RENDEMENTS
SUPÉRIEURS**

13.89 % Fonds d'hypothèques

16.36 % Fonds d'obligations

18.26 % Fonds de retraite

20.39 % Fonds CANADIEN

Rendements annuels composés au 31/01/91

Les rendements passés ne garantissent pas les rendements à venir et toute offre doit être faite par le biais de prospectus

Suites de la première page

Desjardins...

En 1990, les caisses avaient bénéficié d'une plus-value de quelque 200 millions \$. Pour 1991 elles devront donc en retrancher 36,1 millions \$, une somme que ces institutions financières devront en cours d'année passer dans l'état de leurs revenus et dépenses, ce qui influencera en bout de piste les trop-perçus, mais il n'y a pas facturation aux caisses, de souligner M. Pratte. C'est une transaction comptable, pas une dépense d'opération, dit-il.

Les sociétés corporatives Desjardins existent depuis que la loi de 1988 en a permis la création au Mouvement Desjardins. Les caisses populaires ont investi dans ces véhicules de placement par le biais de parts privilégiées auprès de leurs fédérations car elles ne peuvent le faire directement.

Président du conseil d'administration de la caisse populaire Laurier, M. Alain Rioux explique qu'indirectement tout finit par tomber sur les caisses populaires locales. Les bons coups comme les mauvais. Dans le cas des mauvais c'est le prix à payer pour demeurer à 100 % Desjardins. Autrement, quant le Mouvement a besoin d'argent il devrait faire appel à du financement extérieur, estime-t-il.

M. Rioux souligne son inquiétude, dans le dernier rapport annuel de sa caisse, devant l'augmentation des contributions aux différentes instances du Mouvement Desjardins. Pour la caisse Laurier, ce fut une somme globale de 2 millions \$ pour les 10 mois de l'exercice financier 1991, des cotisations déterminées en fonction de l'actif et pour lesquelles l'institution locale n'a aucun contrôle, déplore M. Rioux.

« Il nous faudra faire savoir à ceux qui en sont responsables que nous n'accepterons pas que ces frais augmentent indéfiniment », écrit-il. Autrement, souligne-t-il au SOLEIL, il se demande si une caisse a intérêt à augmenter continuellement son actif, comme c'est le cas à la caisse Laurier où il dépasse maintenant les 245 millions \$.

Mais, précise-t-il au SOLEIL, on bénéficie du réseau et de ses services. Il faut aussi faire une distinction entre la rentabilité et la trésorerie. Les caisses locales n'ont jamais reçu de cotisation pour couvrir des pertes de sociétés du mouvement, selon lui, mais elles pourraient être appelées dans l'avenir à fournir de l'argent neuf, compte tenu du contexte économique. Jusqu'à maintenant elles ont eu à investir seulement quand une institution Desjardins augmentait ses propres investissements.

Empoisonné...

Or, ce n'était pas le cas. Le flacon en question contenait de l'alcool de bois (méthanol). Le méthanol est un liquide hautement toxique utilisé comme combustible pour la fondue. On en retrouve aussi dans le lave-vitre et pour dégeler les conduits d'essence des voitures.

Ce sont deux copains de la victime qui avaient trouvé la bouteille dans un camion, il y a quelques jours et l'avaient conservé à l'insu de leurs parents.

« Les jeunes ont mélangé l'acool de bois avec des boissons gazeuses. Nous pensions ce matin (hier) que seulement trois ou quatre jeunes avaient eu accès à cette bouteille mais il semble bien qu'ils aient été plutôt une dizaine », a indiqué le porte-parole de la Sûreté du Québec, l'agent Camille Gagnon.

La plupart des jeunes ont été malades dans les heures qui ont suivi leur consommation de méthanol. Dans le cas de Daniel Côte, les symptômes sont apparus 12 heures plus tard, à son réveil samedi matin après une bonne nuit de sommeil.

Le jeune garçon avait avoué à sa mère avoir pris une bonne gorgée de boisson en rentrant à la maison vendredi soir. Son état s'est détérioré au cours de la journée de samedi et c'est en soirée qu'il fut amené à l'hôpital Saint-Sacrement. Il devait être transféré au centre hospitalier de l'Hôtel-Dieu dans la nuit de samedi à dimanche.

Le directeur médical du centre anti-poison du Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL), le Dr René Blais, a indiqué que les autres jeunes n'avaient pas à s'inquiéter puisqu'ils se portaient bien plus de 48 heures après leur consommation de méthanol. Une dizaine de jeunes ont subi des examens sanguins par mesure de précaution.

Selon le Dr Blais, il est fort probable que ce soit la quantité de méthanol ingurgitée par le jeune garçon qui soit la cause du décès. Dix millilitres de méthanol (deux cuillerées à thé) peuvent causer la cécité et même la mort d'un adulte.

« Dans le cas du jeune Côte, l'organisme de l'enfant a pu se défendre pendant un certain temps. Les mécanismes de compensation peuvent parfois tenir le coup jusqu'à 36 heures selon l'individu concerné ».

En plus de la cécité, le méthanol peut causer des problèmes neurologiques irréversibles. L'individu peut se retrouver ensuite dans un coma profond et même en mourir.

Aussi curieux que cela puisse paraître, c'est l'éthanol (alcool) qui représente l'antidote idéal pour le méthanol. « Si la victime se présente moins de deux heures après en avoir consommé, le meilleur traitement à notre disposition consiste à le faire vomir », indique le Dr Blais.

« Si l'individu se présente un peu plus tard, nous lui donnons de

l'éthanol afin de bloquer la transformation du méthanol dans son organisme ». Dans le cas du jeune Côte, il était déjà trop tard.

Le flacon maudit a été retrouvé par les agents de la Sûreté du Québec dans la neige près du Centre communautaire de Saint-Raymond. Un jeune l'avait lancé à cet endroit en fin de soirée, vendredi. Un peu de liquide inodore se trouvait toujours au fond du flacon mais il est fort probable que ce soit de l'eau puisqu'il a plu une bonne partie de la fin de semaine.

Bourassa...

même avec 49,2 %, le PLQ obtient 44,1 % et le Parti égalité 6,6 %. Ces résultats sont obtenus après répartition de 27,2 % des répondants qui se déclarent indécis.

Par ailleurs, dans l'hypothèse d'un référendum favorable à la souveraineté, quand on demande aux Québécois s'ils préféreraient Robert Bourassa ou Jacques Parizeau « pour mettre en place le nouvel Etat souverain et négocier avec le Canada », c'est le chef libéral qui l'emporte.

M. Bourassa est le choix de 32,7 % contre 29,8 % qui préféreraient M. Parizeau, 18,8 % qui répondent « aucun des deux » et 18,7 % qui sont indécis.

Le chef péquiste domine cependant si on ne considère que les électeurs souverainistes (48,5 % de ceux-ci le choisissent contre 22,7 % qui aiment mieux M. Bourassa).

Et M. Parizeau devance aussi son adversaire libéral au sein de la population francophone (33 % contre 30,8 % pour M. Bourassa). En fait ce sont les Québécois fédéralistes qui préfèrent, et de loin, que ce soit M. Bourassa qui fasse l'indépendance, s'il faut passer par là. Parmi ce groupe, en effet, 49,1 % choisissent le chef libéral contre seulement 10,8 % qui nomment son vis-à-vis péquiste.

Intentions de vote

Au chapitre des intentions de vote, le PQ mène toujours largement chez les francophones avec 40,5 % contre 30,8 % pour les libéraux, 2,3 % au Parti égalité et 26,3 % qui sont indécis. Si des élections avaient eu lieu au cours des derniers jours, ce résultat aurait suffi à assurer aux péquistes un balayage à peu près complet des circonscriptions francophones du Québec et, par le fait même, une nette majorité à l'Assemblée nationale.

Chez les anglophones, le PLQ obtient 40,9 % devant le PÉ (21,2 %) et le PQ (5,4 %), les autres 32,5 % étant indécis. Sur une base régionale c'est à Québec que l'avance péquiste est la plus forte (40,3 % contre 28,3 % aux libéraux) tandis qu'à Montréal, les deux partis sont à égalité (33,8 % au PQ et 33,5 % au PLQ).

Dans l'ensemble de la population, l'augmentation des indécis est particulièrement importante entre les sondages IQOP de décembre et

de mars, puisqu'on est passé de 17,3 % à 27,2 % de répondants qui ne se prononcent pas.

En mars, avant répartition, les péquistes récoltent 35,8 % contre 40,2 % en décembre, les libéraux 32,1 % contre 33,8 % et le PÉ 4,8 % contre 1,6 %.

Le présent sondage IQOP-LE SOLEIL-CKAC repose sur un échantillon de 1002 répondants, ce qui assure des résultats exacts à 3 % près, 19 fois sur 20.

Salon...

adéquates à proximité.

« Nous sommes l'un des salons qui exigent le plus de superficie de montre », ajoute M. Jean-Pierre Voyer, président du Salon. D'autres salons, comme ceux de l'habitation, requièrent également de grandes surfaces. Faute d'espace, les camionnettes et de nombreux modèles sont quasi absents du plancher.

« Je sais que Mazda a essayé plus d'une fois de tenir son congrès annuel à Québec mais le problème, ce n'était pas l'aéroport mais un centre des congrès suffisamment vaste pour l'accueillir », dit de son côté M. Maurice Parent, porte-parole des concessionnaires Mazda de la région de Québec. De plus, le stand Mazda n'occupe que 2400 pieds carrés alors qu'il en faudrait absolument le double. « Nous sommes obligés de laisser pour compte la Miata et la 323, des modèles très populaires, nous limitant seulement aux nouveautés », a dit M. Jacques Chamberland, de Mazda Canada.

« Nous n'avons aucune table tournante ici et nous devons nous contenter d'un échantillon par modèle », dit par ailleurs au SOLEIL M. Claude Fafard de Hyundai Canada qui souhaiterait trois fois plus d'espace.

Chrysler se satisferait du double de la superficie actuelle. « J'aimerais avoir plusieurs modèles de camionnettes et de fourgonnettes mais je n'en ai qu'un », affirme M. Jules Lacasse, de Chrysler Canada.

Par contre, Ford et General Motors en veulent trois fois plus. « Nous n'apportons ici que des voitures économiques, soit 20 véhicules en tout alors qu'il nous en faudrait trois fois plus », dit pour sa part M. Marc Osborne de GM Canada. « Au moins trois fois plus d'espace ! Je ne comprends pas qu'on ne puisse avoir un centre des congrès adéquat dans une ville comme Québec », commente M. Richard Déziel de Ford Canada.

À Québec, le ministre responsable de la région, M. Marc-Yvan Côté a parlé d'une décision possible en juin.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 9-03-92

7-6-1
5-9-8-2

CONTEMPORAINE

CHEMISIER CULOTTE POIS

des points essentiels ce printemps: la robe-chemisier, la forme culotte portefeuille, le tissu bleu chambray à pois blancs, la taille ceinturée-tressée... notre robe-culotte chemisier... essentielle ce printemps! en exclusivité à la contemporaine. 8 à 18... 100.00



LES DESSOUS FLUIDES

mariage de la charmeuse satinée et du voile léger, diaphane... bustier à bords volants, fines bretelles 23.00 sur sa culotte bikini 12.00 imprimé fondu de violettes.

la maison
simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC



la maison
simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

LE SOLEIL



La ponction illégale représente moins de 1 % de la caisse de retraite des 4500 employés de l'université Laval.

Un gestionnaire soutire 700 000 \$ à la caisse de retraite de Laval

Les gestionnaires de la caisse de retraite de 4500 employés de l'université Laval, regroupés au sein de trois syndicats, tenteront de récupérer une somme de 700 000 \$, alors qu'ils ont été victimes, comme cinq autres partenaires, d'une importante fraude de la part d'un gestionnaire en immeubles montréalais.

Jacques Tozzi, de la firme Marcofranc, est accusé devant la cour du Québec d'avoir détourné 7,5 millions \$, alors qu'il gérait une quarantaine d'immeubles à même les fonds investis par les gestionnaires de diverses caisses de retraite.

Outre les syndicats de l'université Laval, des syndicats de CBC (Radio-Canada), la Caisse de dépôt et placement du Québec, l'Association de bienfaisance et de retraite qui gère la caisse de retraite de la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal, des syndicats d'employés de la Domtar et de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal sont également impliqués.

Les sommes subtilisées par Tozzi atteignent près de 2,5 millions \$ en ce qui concerne les employés de CBC et les policiers de la CUM. La Caisse de dépôt et placement accuse une perte de 1,6 million \$. Chez Domtar et à la STCUM, on avance des sommes de 500 000 \$ et 23 000 \$ respectivement.

L'actif de la Caisse de dépôt et placement du Québec était de 36,2 milliards \$ au 31 décembre 1990, celui de la caisse de retraite des policiers de la CUM est de 1,4 milliard \$ et celui des trois syndicats de l'université Laval se chiffre par 650 millions \$.

Tozzi été accusé le 3 mars dernier à l'issue d'une longue enquête de plus d'un an menée par l'escouade des fraudes de la police de la CUM. Comme l'expliquait au SOLEIL hier M. Jacques Perron, président de l'association de bienfaisance et de retraite, qui gère la caisse de retraite des policiers de la CUM, il a fallu procéder à plusieurs vérifications avant que des accusations puissent être portées.

La somme détournée ne met pas en danger la santé de la caisse de retraite des policiers de la CUM, compte tenu de son actif énorme, mais il s'agit tout de même d'une fraude de 2,3 millions \$.

Même raisonnement chez les syndicats de l'université Laval, alors qu'on souligne que 700 000 \$ sur un actif de 650 millions représentent bien peu (0,12 %), soit moins de 1 %, mais on n'écartait pas la possibilité, hier, de pouvoir récupérer une partie sinon la totalité de la perte subie.

« Ce n'est pas nécessairement vrai que nous allons perdre notre 700 000 \$ », a commenté M. Jean Bricault, vice-président du syndicat des employés de l'université Laval, comptant à lui seul 2000 membres. « C'est bien plus un vol qu'un mauvais placement, ajoute M. Bricault. Les vérificateurs avaient mis une note au rapport annuel de 1991 invitant les gestionnaires de fonds commun à avoir la situation à l'œil. Mais, même avant la présentation du rapport et la réunion du 28 février où il fut présenté, nous savions que c'était sous surveillance. »

Au Syndicat des professeurs (SPUL) comptant 1800 membres et à l'Association du personnel administratif et professionnel (APAPUL), on préférerait s'en remettre à M. Jacques Racine, directeur exécutif de l'université et président du comité de retraite. M. Racine a été retenu en réunion toute la journée et n'a pu donner suite aux appels du SOLEIL.

À la Caisse de dépôt et placement, une porte-parole, Mme Suzanne Brochu, a indiqué que la Caisse préférerait ne pas commenter pour le moment, étant donné que l'affaire est maintenant devant la cour.

Les usines d'épuration. Ça y est !

□ Cinq ans et 343 millions \$ plus tard

Cinq ans et 343 millions \$ plus tard, les deux stations de traitement des eaux usées de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) ont commencé à fonctionner hier.

LE SOLEIL

Dès cet été, selon le président de la CUQ, M. Michel Rivard, les citoyens pourront s'adonner aux sports aquatiques, dont la natation, sur le fleuve, sans danger.

« Hélas ! Le gouvernement est devant une symphonie inachevée », dit M. Rivard puisque les stations, l'une dans le port de Québec et l'autre à Sainte-Foy, ne pourront absorber les débordements, lors de grosses pluies, tant qu'on n'aura pas construit des bassins de rétention, appelés aussi SST, pour séparateurs statiques tourbillonnaires. Ces eaux de pluie, mélangées aux égouts, iront alors dans le fleuve ce qui pourrait compromettre la baignade durant une période de 36 à 48 heures. On prévoit une trentaine de débordements par saison estivale.

Or, la construction de ces SST nécessitera des investissements de 110 M \$ à 130 M \$. Lors de l'élaboration du projet de stations de traitement, à la demande du gouvernement du Québec, la CUQ avait accepté de réduire l'ampleur du projet parce que le gouvernement s'engageait à subventionner les SST à 90 %.

Or aujourd'hui, il veut réduire la subvention aux deux tiers. « C'est inacceptable », dit M. Rivard. « Que le gouvernement mette sur les bassins de rétention les 73 M \$ que la CUQ lui a sauvés en réduisant son projet ». M. Rivard trouverait illogique que la CUQ doive investir plus de 43 M \$ pour des bassins de rétention qui sont de compétence municipale alors qu'elle absorbe 35 M \$ du coût

de construction des stations de traitement.

À écouter le président de la CUQ, il semble bien que l'organisme régional serait prêt à absorber 20 % du coût des SST au lieu de 10 %.

Si une entente intervenait ce mois-ci sur le sujet, M. Serge Lapointe, maître d'oeuvre de tout le projet, dit que la construction des bassins pourrait se faire l'an prochain et ils pourraient entrer en fonction en 1994. M. Lapointe, qui avait été engagé par la CUQ pour réaliser le projet, restera en fonction tant que ces bassins de rétention ne seront pas en fonction.

« Cette oeuvre, c'est la plus grosse, la plus importante réalisation de la CUQ », dit M. Rivard qui précise que c'est le fruit de la collaboration de tous les élus. C'était un « dossier difficile à vendre », rappelle-t-il. Le 27 juillet 1987, bien du monde s'attendait à un vote négatif sur le sujet. Or, il n'y eut que les maires de L'Ancienne-Lorette, Saint-Augustin et Beauport (MM. Emile Loranger, Denis Côte et Jacques Langlois) qui, pour des raisons différentes, avaient voté contre le projet. Le président de la CUQ ajoute que par la suite ils ont collaboré à la bonne marche du projet.

Si bien que M. Rivard est fier de dire qu'il s'est réalisé avec une économie de 12 M \$ par rapport aux prévisions.

À partir d'aujourd'hui, le coût global pour l'assainissement des eaux de la CUQ coûtera 140 \$ pour une maison évaluée à 100 000 \$. « C'est moins cher que ce que j'avais dit aux audiences publiques en 1986 », précise M. Rivard.

Hier, c'était le lancement de la phase pré-traitement. A la fin de mars il y aura traitement complet. Des essais de performance, des tests de contamination seront conduits en avril, mai et juin. Le centre de séchage des boues devrait entrer

en fonction lundi ou mardi prochain, dit M. Lapointe.

Du 15 mai au 15 septembre les stations élimineront 99,9 % des coliformes fécaux qui autrement iraient au fleuve. Sur les 52 tonnes (en matière sèche) que la CUQ rejette quotidiennement au fleuve, les stations en

retiendront 45. Le pouvoir d'auto-épuration du fleuve fera le reste.

Il y aura 72 personnes pour assurer le bon fonctionnement de tout le système qui nécessite un budget annuel de 13 millions \$.



Le président de la Communauté urbaine de Québec, M. Michel Rivard, en compagnie de l'ingénieur chargé du projet, M. Serge Lapointe, lors de l'inauguration, hier.

«Aucun ne fait l'affaire», selon un sondage IQOP

Les Québécois désavouent tous les chefs fédéraux

« Aucune de ces réponses », demeure le choix du plus grand nombre de Québécois quand on leur demande qui ferait le meilleur premier ministre parmi les chefs des trois grands partis fédéraux. Des trois, cependant, Jean Chrétien est le seul qui tire de l'arrière sur son propre parti.

LE SOLEIL

Le dernier sondage IQOP-LE SOLEIL-CKAC révèle par ailleurs une baisse de l'appui au Bloc québécois, qui perd plus de quatre points, et une remontée équivalente du Parti libéral du Canada. Après répartition des 26,6 % d'indécis, le Bloc obtient 40,4 %, le PLC 29,7 %, le NPD 15,8 % et le PC 13,8 %.

Dans l'ensemble de la population, pas moins de 26,9 % des personnes interrogées par l'IQOP du 5 au 7 mars affirment que ni Brian Mulroney, ni Jean Chrétien, ni Audrey MacLaughlin ne feraient un bon premier ministre pour le Canada. De plus, 16,5 % des Québécois sont indécis, sur cette question.

Malgré tous ses déboires, le premier ministre Mulroney demeure plus populaire que son parti avec 17 % des répondants qui le désignent comme le meilleur pour diriger le gouvernement canadien, tandis que les conservateurs n'ont que 13,8 % des intentions de vote. Mme MacLaughlin fait encore mieux, avec 23,7 % d'appui même si son parti, le NPD, n'obtient que 15,8 % des intentions de vote.

La situation se renverse complètement quand il s'agit de M. Chrétien. Seulement 15,9 % voient en lui le meilleur candidat au poste de premier ministre tandis que son parti obtient presque deux fois plus d'appuis, soit 29,7 %.

Par rapport au sondage IQOP de décembre, le taux de satisfaction des Québécois a peu bougé à l'égard du gouvernement Mulroney : 18,3 % se disent satisfaits, 74,8 % insatisfaits et 6,9 % sont indécis.

Dans la population franco-

phone, avant répartition des 26,4 % qui sont indécis, le Bloc récolte 33,7 % et domine largement les libéraux (17,9 %) tandis que le NPD (11,7 %) et les conservateurs (10,3 %) tirent de l'arrière. Si une élection avait eu lieu entre le 5 et le 7 mars, ces chiffres auraient assuré au Bloc un véritable balayage du Québec francophone.

La cote des chefs

Toujours si on ne considère que les francophones, la cote de M. Chrétien tombe à 12,2 % derrière M. Mulroney (18,3 %), Mme MacLaughlin (26,1 %) et... aucune de ces réponses (28,3 %).

Même parmi ceux qui auraient voté pour le Parti libéral du Canada, M. Chrétien n'obtient qu'une cote de 47,1 % tandis que M. Mulroney récolte 68,7 % d'appuis parmi les électeurs conservateurs et Mme MacLaughlin 68,6 % auprès des néo-démocrates.

Dans ce sondage où le nom du chef du Bloc québécois, M. Lucien Bouchard, n'était pas soumis, puisqu'il n'aspire pas au poste de premier ministre canadien, le tiers des électeurs souverainistes (34,4 %) ont répondu qu'aucun des trois chefs ne ferait un bon premier ministre, 27,8 % ont choisi Mme MacLaughlin, 17,6 % M. Mulroney et 8,3 % M. Chrétien.

Le chef libéral mène pour sa part chez les anglophones, qui le choisissent à 38,5 % et chez les fédéralistes, auprès desquels il récolte 26,2 % d'appui.

Ce sondage s'appuie sur 1002 entrevues téléphoniques, ce qui laisse une marge d'erreur de 3 %, 19 fois sur 20.

Le meilleur premier ministre

Question: Parmi les chefs politiques suivants, qui, selon vous, ferait actuellement le meilleur premier ministre du Canada: Brian Mulroney, Jean Chrétien, Audrey MacLaughlin ?



Infographie: LE SOLEIL

Un chauffeur de taxi qui n'a pas froid aux yeux

NEW YORK (AFP) — Volé, ligoté puis jeté dans une rivière, un chauffeur de taxi de New York a réussi à échapper à la mort et a contribué aux recherches et à l'arrestation de ses agresseurs, a-t-on appris hier de source policière.

Appelé dans la nuit de samedi à dimanche par deux personnes qui « souhaitaient se rendre à la police criminelle » du Bronx, Delroy Grange avait dû, sous la menace d'une arme, conduire ses « clients » au bord de l'East River. Là, il a été délesté de son portefeuille, puis a été ligoté avec un fil électrique avant d'être poussé dans l'eau.

Le chauffeur de taxi a toutefois réussi à se défaire de ses

liens, regagner la surface et appeler des secours. Il a ensuite participé aux recherches avec les policiers jusqu'à la découverte de son taxi.

L'un des deux agresseurs, Louis Bernier, 19 ans, a été arrêté et inculpé de tentative de meurtre, vol et autres infractions. Son complice est en fuite.

Depuis janvier 1991, trente-trois chauffeurs de taxi de New York ont été tués, dont deux depuis le début 1992.



Au total, 33 chauffeurs de taxi ont été tués à New York depuis janvier 1991 dont deux, depuis le début de 1992.

LA POLITIQUE



Jean Chrétien se montre partisan de la Loi du talion dans le contentieux qui oppose le Canada aux États-Unis.

Les Américains doivent être contrés sur leur propre terrain, dit Chrétien

OTTAWA — La seule manière de mettre fin au harcèlement des Américains contre les exportateurs canadiens est de les frapper durement à notre tour, suggère Jean Chrétien, partisan de la Loi du talion dans ce contentieux.

LE SOLEIL

Selon la Presse canadienne, le cabinet fédéral doit incidemment se réunir aujourd'hui pour débattre des mesures à prendre, s'il en est, contre le gouvernement des États-Unis, qui a imposé ces dernières semaines une série de nouveaux droits à l'importation de produits canadiens, ce qui a soulevé un tollé d'un bout à l'autre du pays.

« Nous voulons savoir quelles

actions le gouvernement conservateur va prendre contre les Américains, des actions qui vont leur faire aussi mal que les mesures qu'ils ont eux-mêmes prises contre les Canadiens? » a-t-il en conséquence demandé hier au premier ministre Brian Mulroney en lançant la période de questions.

Le chef de l'opposition officielle estime qu'il ne sert à rien de hausser le ton pour dénoncer les petits fonctionnaires comme l'a fait M. Mulroney en fin de semaine. Il opte personnellement pour des représailles musclées pour stopper la vague protectionniste chez nos partenaires du traité de libre-échange.

Le chef libéral ne trouve aucune consolation dans l'argument de son vis-à-vis conservateur qui plaide que le tribunal de règlement des différends commerciaux éliminera éventuellement les surtaxes américaines annoncées récemment sur le bois d'oeuvre, le magnésium et les automobiles Honda en provenance du Canada.

Le mal sera fait entretemps, en ayant affecté ces secteurs et leurs travailleurs, argue M. Chrétien.

Il faut donc frapper des domaines où les Américains sont vulnérables. Le député de Beauséjour ne se hasarde pas à dire où le Canada devrait agir. « C'est au gouvernement de choisir. » Il est clair toutefois, argue-t-il, qu'il y a

des centaines de cas où l'industrie américaine peut être dénoncée pour recevoir des subventions inadmissibles faussant la concurrence.

Il cite deux cas, soit celui des grands producteurs de fruits et légumes de la Californie dont l'eau est subventionnée par l'État; de même les centrales de production d'électricité alimentées au charbon dans le Midwest auraient aussi droit à un traitement de faveur.

Du côté néo-démocrate, la chef Audrey McLaughlin prône une action encore plus dramatique pour faire comprendre aux Américains le mécontentement canadien, soit un retrait pur et simple de la table des négociations de libre-échange à trois avec les États-Unis et le Mexique. Les néo-démocrates continuent d'être fermement et totalement opposés au libre-échange, que ce soit avec les Américains ou avec les Mexicains.

Réparties cinglantes

Alors que l'opposition semblait hier en bonne position pour marquer des points compte tenu des attaques américaines dans le dossier du libre-échange négocié par le gouvernement conservateur, les porte-parole gouvernementaux ont plutôt facilement eu le meilleur dans les échanges.

Dès la première question, Brian Mulroney a placé Jean Chrétien sur la défensive en faisant valoir que les deux déclarations qui venaient de lui être attribuées par le chef de l'opposition étaient « totalement fausses ». Le dirigeant libéral n'est pas revenu à

la charge sur cet aspect de sa question, laissant plutôt entendre que le premier ministre avait mal compris.

« J'ai peut-être mal compris en anglais, parce que je ne suis pas linguiste chevronné comme mon ami, s'est méchamment moqué M. Mulroney au grand plaisir des siens. Ce que j'ai bien compris, c'est que sa déclaration était erronée en anglais, comme en français. »

La salve suivante lancée par le critique libéral au Commerce extérieur, Lloyd Axworthy, n'a pas eu plus de succès. « M. le président, l'honorable membre dit que nous avons vendu nos droits (notre souveraineté) pour un plat de lentilles. D'accord. Et quelle est maintenant la position libérale, révoquer le traité de libre-échange? » a-t-il demandé.

Non, nous allons renégocier, a admis presque penaud et sous les longues exclamations joyeuses des conservateurs, le député manitobain.

Mme McLaughlin a enfin eu droit à la même médecine en évoquant le fait que le libre-échange à trois allait maintenir les conditions inhumaines dans lesquelles travaillaient tout particulièrement les femmes mexicaines.

« C'est du paternalisme grossier de la part de la chef néo-démocrate à l'endroit de ce pays en développement », a tonné M. Mulroney, invitant sa rivale à laisser les Mexicains choisir eux-mêmes ce qui était bon pour eux.

Peu de commentaires sur le plus récent sondage Les appuis à la souveraineté n'ébranlent guère les libéraux

Inspirés par leur chef, les libéraux même les plus fédéralistes se montrent peu préoccupés de l'appui constant et élevé qu'obtient l'option souverainiste dans tous les sondages, à commencer par le plus récent IQOP-LE SOLEIL-CKAC.

LE SOLEIL

À la veille de la reprise des travaux parlementaires, M. Bourassa participait hier à une réunion du caucus libéral. À son arrivée, interrogé sur l'état de l'opinion publique, le premier ministre a fait celui qui prend les derniers résultats avec un gros grain de sel.

« Les sondages qu'on avait, nous, sur l'élection d'Anjou, mettaient un écart d'à peu près 15 points et le résultat, ça a été un écart de six à sept points, dit-il. Alors, il y a toujours une marge qui nous rend prudent dans les commentaires sur les sondages. »

Le ministre Sam Elkas soutient pour sa part qu'il suffira que M. Bourassa donne son appui aux offres constitutionnelles à venir, au moment opportun, pour renverser la tendance populaire favorisant la souveraineté.

« Si M. Bourassa va à son public et lui demande de regarder les offres finales et qu'il les supporte, j'ai l'impression que lui

aussi va avoir le support de la grande majorité des Québécois », soutient M. Elkas. Selon lui, « aussitôt qu'il y aura quelque chose de plus concret, j'ai l'impression que ça va revirer de bord » dans l'opinion publique.

Sur le fond du dossier constitutionnel, la stratégie du gouvernement libéral demeure difficile à saisir. Commentant les dernières déclarations du premier ministre Mulroney, M. Bourassa affirme qu'au terme du processus, « si les propositions ont trait à des choses qui exigent l'unanimité et à des choses qui exigent sept provinces, ça veut dire qu'il y a une possibilité de procéder en deux étapes. On peut (aussi) procéder en une étape en exigeant l'unanimité et là, on couvre tous les points. »

Certains voyaient dans ces paroles l'ombre d'un indice que le gouvernement pourrait accepter d'attendre une phase ultérieure pour obtenir son droit de véto, ce qui exigerait l'accord de toutes les provinces, mais le ministre Gil Rémillard a aussitôt tué ce scénario dans l'oeuf.

« Le Québec ne signera pas

une entente constitutionnelle où il n'a pas un droit de veto garanti. De plus en plus, tous les partis politiques à Ottawa le comprennent bien », a lancé M. Rémillard tout en vantant le défunt accord du lac Meech.

Discours inaugural le 19

Par ailleurs, comme LE SOLEIL l'avait publié il y a deux semaines, c'est le jeudi 19 mars que s'ouvrira la nouvelle session par la lecture du discours inaugural. D'ici 10 jours, a expliqué le leader parlementaire Michel Pagé, l'Assemblée nationale poursuivra l'étude du menu législatif laissé au feuillet avant les vacances de Noël.

Les travaux printaniers de l'Assemblée s'annoncent fort occupés avec le débat sur les discours inaugural, la présentation des crédits du gouvernement (prévue pour le 24 mars) et le discours du budget, qui viendra après le congé de Pâques.

Et les parlementaires auront des vacances d'été écourtées, réitère M. Pagé. « On doit revenir au plus tard le 3 août pour amorcer le débat sur la question (référendaire) et, à cet égard-là, on va aviser. Probablement qu'on devra siéger en juillet. Ça pourrait arriver même qu'on finisse un petit peu plus tôt en juin mais ce n'est que pure spéculation à ce moment-ci. »

Débat constitutionnel: Bourassa est coincé, affirment des Américains

WASHINGTON (d'après PC) — Le premier ministre québécois Robert Bourassa est coincé dans le débat constitutionnel actuel, et seul le Canada anglais peut le « décoincer » en présentant des offres plus acceptables.

C'est l'analyse que font des professeurs américains qui suivent de près ce qui se passe au Québec.

M. Richard Beach, du Centre des études canadiennes à l'Université de l'État de New York à Plattsburg, a affirmé que les Américains intéressés au Canada et au Québec étaient passionnés par le débat actuel.

« Nous sommes assis sur le bord de nos chaises, à regarder, écouter et essayer de comprendre le processus », a-t-il déclaré.

M. Beach et un spécialiste des affaires québécoises, M. Alfred Hero, auteur d'un livre sur le Québec contemporain et les États-Unis, ont affirmé que le premier ministre Bourassa était actuellement coincé entre l'aile plus natio-

naliste de son parti et les autres libéraux.

« Quoi qu'il fasse, il déchire son parti », a soutenu M. Hero, un résident de la Louisiane qui a plusieurs ancêtres canadiens-français.

M. Beach a également soutenu que le Canada anglais devra faire un effort et présenter des propositions plus acceptables que celles du comité Beaudoin-Dobbie.

Deux étapes

M. Beach, qui peut s'exprimer en français, a rappelé que le gouvernement fédéral avait encore deux étapes importantes à franchir avant de présenter des offres formelles: les faire accepter par les premiers ministres provinciaux et les faire adopter au Parlement.

LE SALON INTERNATIONAL DE L'AUTO DE QUÉBEC

LE RETOUR DES SENSATIONS FORTES
9 AU 15 MARS 1992 AU P.E.P.S. DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

UNE PROGRAMMATION SENSATIONNELLE

Artistes invités, spécialistes de l'automobile, animation, prix instantanés et voyages à gagner quotidiennement.



Aujourd'hui 10 mars à 14 h 00, L'après-midi des Aînés en compagnie de Jacques Boulanger. À 19 h 30, rencontrez la comédienne Angèle Coutu de l'émission « Jamais deux sans toi ».



Et demain mercredi, rendez-vous à 19 h 30 en compagnie de France Castel et Martin Drainville, comédiens de l'émission « Scoop ». Une présentation de la Banque de Montréal.

PLUS DE 25 000 \$ EN PRIX À GAGNER

Participez au grand tirage d'un voyage d'une semaine pour deux personnes (transport et hébergement inclus) pour assister au Grand Prix de Formule 1 de Monaco.

Courez la chance de vous mériter l'un des 18 séjours dans le réseau VIVA et Vacances-Familles, dont un séjour d'une semaine pour 2 personnes à Sarasota en Floride.

Faites tourner la ROUE GAGNANTE PÉTRO-CANADA et gagnez l'un des 7500 prix instantanés au kiosque Pétro-Canada. (Règlements disponibles au Salon.)

Venez voir l'authentique motoneige Bombardier 1935 de la série télévisée Bombardier.

Rendez-vous aux stations Pétro-Canada participantes et procurez-vous votre coupon-rabais d'une valeur de 2 \$ sur le billet d'admission générale.

HEURES D'OUVERTURE

Lundi	12 h 00 à 22 h 30
Mardi à vendredi	11 h 00 à 22 h 30
Samedi	10 h 00 à 22 h 30
Dimanche	10 h 00 à 19 h 00

ADMISSION

(Taxes incluses)	
Générale	6 \$
Étudiants/3 ^e âge groupe 10 et plus	4,50 \$
Enfants (6 à 12 ans)	2 \$
Enfants (moins de 6 ans)	Gratuit



CONCOURS

« C'EST SUPER »
GAGNEZ

PLUS DE 8 500 \$ EN PRIX

- 3 BOURSES D'ÉTUDES
- 1 CAMP DE SÉJOUR
- 5 CAMPS DE JOUR
- 500 \$ EN MATÉRIEL SCOLAIRE
- 500 \$ EN MATÉRIEL ENCYCLOPÉDIQUE

Surveillez le mot clé sur les ondes de TÉLÉ 4 et inscrivez-le sur le coupon de participation que vous avez reçu à l'école. Déposez le dûment complété au Spécialiste du stylo, à Place Laurier ou à la Librairie Place Laurier. Les participants dont le nom apparaîtra dans le quotidien LE SOLEIL doivent téléphoner aux bureaux du quotidien pour rendre leur candidature admissible au tirage final. Le tirage se tiendra à Place Laurier le samedi 14 mars 1992, dans le cadre du Salon des camps d'été du YMCA de Québec. Règlements du concours disponibles au YMCA de Québec.

SALON DES CAMPS D'ÉTÉ DU YMCA DE QUÉBEC
Du 11 au 14 mars 1992
dans le mail est à Place Laurier
Animation, informations et inscriptions sur place

LA FORCE POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU QUÉBEC

LESOLEIL
LE SOLEIL POUR TOUS LE MONDE

TELE 4
Place Laurier

PLACE LAURIER

Liste des participants. N'oubliez pas, validez votre candidature en composant immédiatement le 647-3342.

3^e PRÉTIAGE

Jean-François Bolduc, 9 ans	Martin Pettipas, 8 ans
Ecole Le Bac	Ecole Saint-Michel
Yanick Guillot, 14 ans	Mélanie Tripanier, 14 ans
Ecole Samuel-de-Champlain	Ecole Samuel-de-Champlain
Zacharie Gignac, 9 ans	Sarah-Jane Marois-Fleat, 9 ans
Ecole Saint-Frédéric	Ecole Sainte-Monique
Jocelyn Ménard, 7 ans	Simon Robitaille, 10 ans
Ecole du Bulson	Ecole Saint-Cœur-de-Marie
Émilie Cyr, 8 ans	Valérie Savard, 12 ans
Ecole L'Accueil	Ecole du Bulson

Des indécis rassurants pour toutes les parties

OTTAWA — Le fait que la moitié des Québécois ne se soient pas prononcés sur le teneur du rapport Beaudoin-Dobbie dans le sondage IQOP-LE SOLEIL de lundi a permis aux fédéralistes comme aux souverainistes de se dire rassurés hier dans la capitale fédérale.

LE SOLEIL

Personne parmi les politiciens interrogés ne s'est d'abord montré surpris des résultats indiquant que 12,6 % des répondants étaient satisfaits du contenu du document, 37,8 % insatisfaits et 49,5 % ne savaient pas.

Les gens ont massivement choisi de ne pas se prononcer sans y réfléchir, parce qu'il s'agit d'un rapport volumineux et complexe a soutenu par exemple la coprésidente du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, Dorothy Dobbie. Quant au presque 40 % d'insatisfaits, elle suggère simplement que c'est plus facile de se dire insatisfait lorsqu'une évaluation est difficile.

Le contenu du rapport Beaudoin-Dobbie n'est pas une proposition aux Québécois, expliquait de son côté le député du Bloc québécois, Gilles Duceppe, d'où le désintéressement que démontre le sondage. La répartition des indécis, ajoute-t-il, laisse cependant deviner que les insatisfaits pourraient facilement devenir la majorité.

dénonçant au vol la pseudo-consultation effectuée selon lui par le président du Mouvement Desjardins.

M. Blais reste personnellement persuadé de toute façon que les Québécois ne suivent pas ces porte-parole en matière politique. « Ils sont représentés par la CSN à la MIL Davie. Allez leur demander s'ils sont pour l'indépendance du Québec. Vous allez être surpris, assure-t-il. Peut-être que leur président (Claude Monette) est également indépendantiste parce qu'il veut se présenter pour le Bloc québécois dans Lévis. Mais allez demander aux travailleurs s'ils sont indépendantistes? Ils ne le sont pas tant que ça, le seul milliard qu'ils ont eu pour les faire travailler, c'est le fédéral qui leur a donné. »

Enfin, le ministre des Affaires constitutionnelles, Joe Clark, pas plus que son premier ministre, n'avait le goût hier de commenter les résultats de sondage. « Il y en aura d'autres » s'est-il borné à dire.

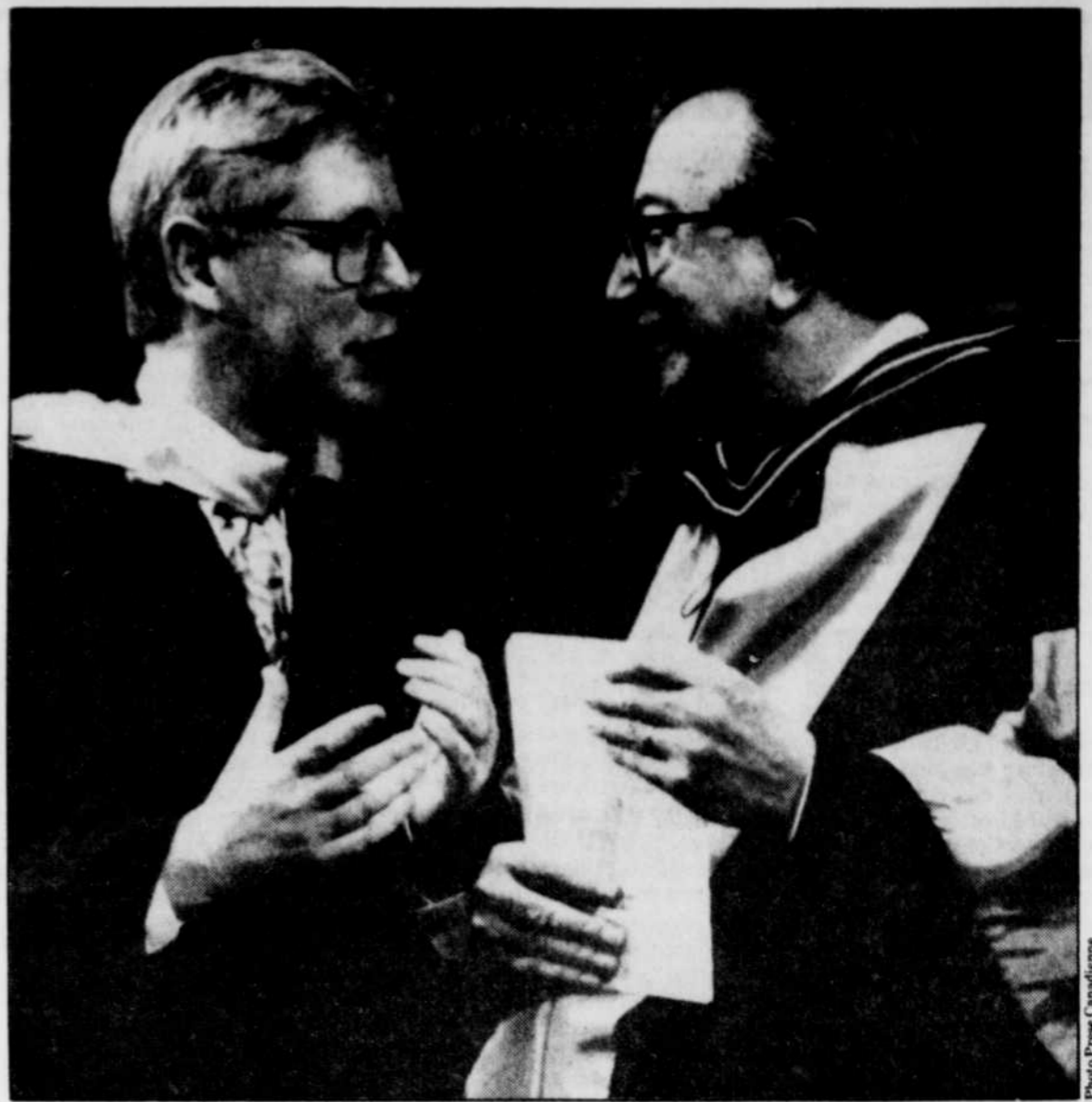
Quant au fait que M. Bourassa accepte l'idée que les offres constitutionnelles puissent être traitées séparément, selon qu'elles requièrent l'unanimité ou qu'elles ne demandent que l'appui de sept provinces représentant la moitié de la population, M. Clark a encore eu fois été des plus brefs. « C'est un signe positif. »

Lorne Nystrom et Phil Edmonston, deux néo-démocrates associés aux travaux du comité, voient de leur côté un signe encourageant dans le haut niveau d'indécision. Les Québécois ne ferment pas la porte à une bonne offre selon eux.

Pour le ministre Pierre Blais, ce sondage montre justement « que les Québécois sont des gens pragmatiques ». Ils constatent que la formule fédérale ne fonctionne pas si mal que ça, malgré les points de friction occasionnels. Et contrairement à l'image que semble renvoyer une bonne partie de l'élite de la province, le Québec n'est pas largement acquis à la souveraineté, argue-t-il.

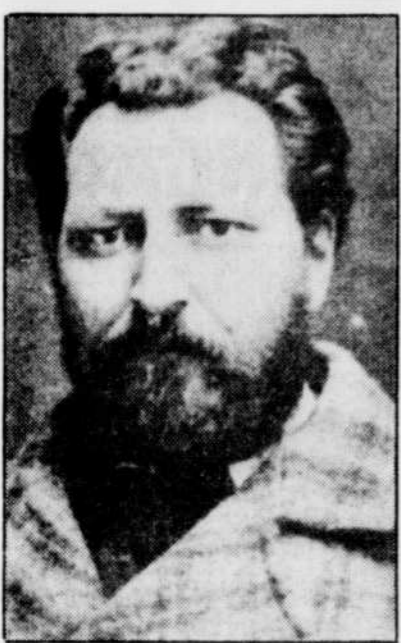
Le ministre d'état à l'Agriculture et ministre responsable de la région de Québec, fustige d'ailleurs les Claude Béland, Gérard Larose, et autres représentants des milieux économiques, culturels et syndicaux souverainistes, qui usurpent à son avis leur légitimité.

« Ce que j'attends de mon président de caisse populaire c'est qu'il administre adéquatement les affaires de ma caisse, pas qu'il fasse de la politique » a-t-il lancé,



Doctorat honorifique pour Andreotti

Le premier ministre de l'Ontario, M. Bob Rae s'est entretenu amicalement avec le président de l'Italie, M. Giulio Andreotti, hier, à la suite de la remise d'un doctorat honorifique de Droit au politicien italien, par l'Université de Toronto.



Louis RIEL

Louis Riel réhabilité

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires constitutionnelles proposera aujourd'hui à la Chambre des Communes de reconnaître officiellement le rôle « unique et historique » qu'a joué le métis Louis Riel, pendu haut et court en 1885 par les troupes fédérales pour avoir instigué son peuple à la révolte.

À quelques jours de la conférence constitutionnelle sur les revendications autochtones, le week-end prochain dans la capitale fédérale, le ministre Joe Clark présentera une résolution au Parlement qui témoigne du « rôle unique et historique de Riel à titre de fondateur du Manitoba ».

Qualifié de « révolutionnaire canadien » dans certains ouvrages français, Louis Riel « a payé de sa vie le fait qu'il était à la tête d'un mouvement qui a lutté pour le maintien des droits et libertés du peuple métis ».

« La reconnaissance de l'influence importante exercée par Louis Riel sur l'histoire de notre pays est un geste d'une importance symbolique énorme aux yeux des métis du Canada ».

Selon le chef du PQ Jacques Parizeau La situation économique appelle un nouveau partage des pouvoirs

MONTREAL (PC) — Le chef du Parti québécois Jacques Parizeau estime que l'ampleur des problèmes économiques auxquels est confrontée la population québécoise nécessite un règlement rapide de la question du partage des pouvoirs.

« L'ampleur du défi auquel nous avons à faire face est impossible à régler sans avoir les pouvoirs de bouger », a soutenu M. Parizeau, hier, devant quelque 500 étudiants de l'École des hautes études commerciales, de l'Université de Montréal.

« La fédération canadienne est tellement décentralisée que les deux paliers peuvent se neutraliser complètement. On ne peut laisser l'acte de gouverner dans les limbes », a-t-il dit.

« La restructuration de l'économie ne pourra se faire sans que quelqu'un tranche », a-t-il ajouté.

Si les Québécois optent majoritairement pour la souveraineté, comme l'indiquent les résultats du sondage Multi-Réso publiés hier, M. Parizeau croit que la mise en place de politiques économiques nationales, non doublées par celles d'Ottawa, serait de nature à restructurer l'économie au bout de quatre à cinq ans.

Le chef péquiste souhaiterait s'attaquer à « la trappe du chômage » ou est plongée 20 % de la po-

pulation québécoise et à la pauvreté grandissante qui coupe la population du Québec en deux.

En favorisant la formation professionnelle, M. Parizeau voudrait remettre au travail les 80 % des assistés sociaux qui sont aptes au travail.

Popularité de l'option

Par ailleurs, l'option souverainiste gagne en popularité parce que du côté des fédéralistes, c'est la confusion et l'incohérence, ont indiqué, hier, les députés péquistes François Gendron, Jean Garon et Michel Bourdon.

Réagissant aux derniers sondages qui indiquent que plus de 58 % des Québécois sont toujours prêts à voter en faveur d'un Québec souverain, M. Gendron a soutenu « que la base du projet de souveraineté est maintenant plus large que celle du PQ ».

« C'est bien qu'il en soit ainsi, a-t-il précisé dans une entrevue téléphonique, et cela s'explique par le fait que du côté des fédéralistes, on a noyé les gens dans toutes sortes d'informations au point que seul le projet souverainiste est devenu vraiment clair et évident. »

Une reconnaissance partielle du statut du Québec en Alberta

EDMONTON (PC) — Dans un rapport préliminaire, le comité multipartite sur la constitution de l'Alberta recommande de reconnaître le caractère distinct du Québec, mais uniquement pour sa langue, sa culture et son code civil.

Même si le document n'a pas encore été rendu public, ses membres néo-démocrates en ont dévoilé quelques éléments lundi, après avoir claqué la porte d'une réunion portant sur l'ébauche de rapport, en réclamant que la rencontre soit ouverte au public.

La leader en Chambre du NPD, Mme Pam Barrett, a par ailleurs affirmé que le gouvernement albertain présentait le Sénat « Triple-E » (élu, effectif et à égale représentation pour toutes les provinces) comme une exigence incontournable, mais qu'il était prêt à faire des compromis.

Membre du comité multipartite, Mme Barrett a déclaré que le rapport préliminaire déposé vendredi dernier adopte la ligne dure en ce qui concerne la réforme du Sénat, mais que les conservateurs considèrent ces propositions comme une base de négociation.

MAURICE ROY Geo CHEVROLET Oldsmobile

Jean-Marie OUELLET conseiller vente de véhicules neufs

VOUS OFFRE EN SPÉCIAL!

LUMINA 4 PORTES N° 2210 bien équipée P.P.M.: 22 178 \$

16 990\$** ou **340\$**** par mois*

*48 mois d'utilisation, valeur de rachat garantie par GMAC, taxes en sus. Complète 1300\$ ou échange équivalent. **transport et préparation en sus. Rabais GM inclus.

Aut. de la Capitale sortie Seigneuriale, Beauport (418) 666-9900

MAURICE ROY Geo CHEVROLET Oldsmobile

LE NOUVEAU CODE CIVIL DU QUÉBEC

Un texte essentiel, une loi fondamentale

Maintenant disponible pour la vente, le projet de loi 125, sanctionné le 18 décembre 1991 contient le texte intégral du nouveau Code civil du Québec. Ce code régit les principes généraux du droit, les rapports entre les personnes ainsi que les rapports entre les personnes et les biens.

Une loi importante pour tous les Québécois.

Code civil du Québec Éditeur officiel du Québec EQQ 2-551-15002-7 27,60\$

Version anglaise Civil Code of Québec EQQ 2-551-15011-6

En vente dans nos librairies, chez nos concessionnaires ou chez votre librairie habituelle.

QUÉBEC Édifice Marie Guyart Aile Saint-Amable, r.c. 1056 rue Conroy G1R 5E6 (418) 643-3895

SAINT-FÉDÉRIC Place Laurier 2740, boul. Laurier 3e étage G1V 4P7 (418) 651-4202

Québec

Connaissez-vous les conseillers les plus sympathiques au Québec?

NISSAN

MARCEL BLOUIN directeur général des ventes

Notre équipe, déjà classée première au Québec pour le service, remporte le Prix de Mérite 1991 décerné par Nissan Canada Inc. Seulement 20 concessionnaires canadiens ont reçu cette prestigieuse distinction qui récompense les efforts déployés pour augmenter les ventes et rehausser le taux de satisfaction de la clientèle. Venez rencontrer l'équipe championne!

JACQUES LABEL conseiller

JEAN MALOUIN conseiller

ROGER BARABÉ conseiller

JEAN-MARC ALLARD directeur véhicules d'occasion

ANNE GIGUÈRE directrice commerciale

SUZANNE R. ROY conseillère

MAXIMA 1992 PRIX À PARTIR DE 23 900\$ SPÉCIAL **22 222\$** ou 99\$/semaine

Utilisation 48 mois, 96 000 km. Valeur de rachat garantie par NFC. (TRANSPORT ET PRÉPARATION EN SUS)

SENTRA 1992 PRIX À PARTIR DE 11 490\$ SPÉCIAL **10 444\$** ou 46\$/semaine

Utilisation 48 mois, 96 000 km. Valeur de rachat garantie par NFC. (TRANSPORT ET PRÉPARATION EN SUS)

ROBERGE INC. NISSAN

Votre sympathique concessionnaire

1er concessionnaire pour le service au Québec et parmi les dix premiers à l'échelle nationale.

6964, boul. Sainte-Anne, L'Ange-Gardien, à 5 minutes de la chute Montmorency **822-1475**

La mère de Daniel Côte invite les jeunes à la prudence

« Je voudrais dire aux jeunes de faire attention à ce qu'ils boivent. Je suis persuadée que ce n'est pas seulement à St-Raymond que des jeunes sortent pour prendre un p'tit coup à l'extérieur pendant des soirées où on ne vend pas de boisson alcoolisée à l'intérieur », a averti Mme Claudette Côte, la mère du jeune Daniel décédé en fin de semaine après avoir ingurgité par erreur du méthanol.

par FRANÇOIS RATTÉ
LE SOLEIL

Quelques heures après avoir perdu le plus jeune de ses trois fils, Mme Côte avait décidé de ne pas rencontrer les représentants des médias. Elle s'est toutefois ravisée hier afin de sensibiliser les gens, en particulier les jeunes, sur la consommation des produits dangereux.

En insistant sur la surveillance exercée à l'intérieur de l'aréna et du centre communautaire à l'occasion de ces soirées disco pour les jeunes, où le drame a commencé, Mme Côte a tenu à lancer un message de sensibilisation et une invitation à la prudence à la population.

« Il y a peut-être eu négligence mais je suis plutôt portée à croire que c'est un manque d'information sur les produits dangereux qui est la cause véritable du décès de mon fils. Il faut que les jeunes réalisent que le contenu de la bouteille que l'on trouve à gauche ou à droite n'est pas nécessairement

peu jeune pour prendre de la boisson », explique Mme Côte sous l'oeil attentif de son mari.

Une fois arrivée à la maison, Mme Côte a suggéré à son fils de prendre une bonne douche avant de se coucher. À 23 h 30, Daniel Côte était couché et se préparait à passer une bonne nuit de sommeil. « Il a très bien dormi. Il ne s'est pas réveillé une seule fois », indique sa mère.

C'est au réveil samedi matin (9 h 30) que les choses ont commencé à se gâter pour le garçon. Les petits vomissements de la matinée n'ont pas cessé et se sont poursuivis pendant tout l'après-midi. « Quand j'ai constaté qu'il n'arrêtait pas de vomir, j'ai pensé qu'il faisait une gastro. Ces vomissements sont devenus véritables et j'ai commencé à m'inquiéter sérieusement ».

Le jeune garçon a passé une bonne partie de la journée étendu sur le divan du salon. À un certain moment, il avait tellement chaud qu'il a même ouvert la fenêtre pour prendre une bonne bouffée d'air frais. Il s'est ensuite endormi à l'heure du souper. Mme Côte et son mari ont alors constaté que le jeune avait de la difficulté à respirer.

« C'est à ce moment que j'ai eu l'idée qu'il devait y avoir quelque chose d'autre que du Brandy dans le flacon pour que Daniel se re-

trouve dans pareil état. J'ai téléphoné au centre anti-poison du Centre hospitalier de l'université Laval. On m'a immédiatement indiqué de nous rendre à l'hôpital. »

Vers 21 h 45, samedi soir, Mme Côte prenait la direction de l'hôpital Saint-Sacrement en compagnie de son mari et de son jeune garçon. « Daniel n'a pas eu besoin d'aide pour embarquer dans la voiture. Il était conscient de la situation. Je lui ai donné quelques serviettes au cas où il vomirait dans la voiture. »

En route vers l'hôpital, Daniel a même demandé à son père d'arrêter afin de manger un peu de neige, tellement il avait soif.

Moins d'une demi-heure après leur arrivée à Saint-Sacrement, les parents de Daniel Côte apprennent que leur garçon souffrait d'une intoxication sévère. Mais l'identité du poison restait à déterminer.

« Nous avons alors communiqué avec nos deux autres garçons demeurés à la maison afin qu'ils tentent d'identifier ce qu'avait bien pu boire Daniel, mais nos efforts ont été vains », continue Mme Côte.

Constatant que le jeune éprouvait de plus en plus de difficulté à respirer, les médecins de Saint-Sacrement ont décidé de transférer Daniel Côte au centre hospitalier de l'Hôtel-Dieu vers 4 h du

matin. Le pédiatre de Saint-Sacrement a même accompagné la famille à l'autre établissement de santé.

Son plus jeune fils est décédé vers 16 h, dimanche après-midi. « Quand les médecins nous ont indiqué qu'il pouvait au mieux s'en tirer avec des séquelles au cerveau et perdre la vue, mon mari et moi avons prié pour que le bon Dieu vienne le chercher », a terminé Mme Côte, qui a tenu à exprimer toute sa gratitude à l'endroit du personnel des centres hospitaliers Saint-Sacrement et l'Hôtel-Dieu.



Photos Le Soleil, Gilles Lafond

Le centre communautaire où se déroulait la soirée. Plus haut, le fameux flacon qui contenait le liquide toxique au lieu du brandy comme l'indiquait l'étiquette.

Fiez-vous à Chrysler

FIEZ-VOUS À CHRYSLER : LE MEILLEUR CHOIX POUR FAIRE DES ÉCONOMIES.

**Colt 100
et Colt 200**

3,9%* ou **1250\$**
Taux de crédit du fabricant pour 48 mois de remise*

**Dodge Caravan et
Plymouth Voyager**
La mini-fourgonnette
la plus vendue au monde

7,9%* ou **1000\$**
Taux de crédit du fabricant pour 48 mois de remise*

**Dodge Ram
Cummins
Turbo Diesel**

5,9%* ou **1500\$**
Taux de crédit du fabricant pour 48 mois de remise* avec, en plus, jusqu'à 1250 \$ de rebais sur les groupes d'options**

**Dakota, Dynasty,
Shadow, Sundance,
Spirit et Acclaim**

5,9%* ou **1000\$**
Taux de crédit du fabricant pour 48 mois de remise* avec, en plus, jusqu'à 1185 \$ de rebais sur les groupes d'options**

Le coussin gonflable est aussi offert sans supplément sur la Dodge Shadow et la Plymouth Sundance.

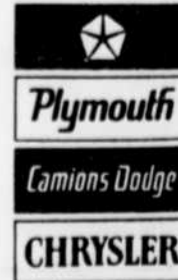
Plus de protection en cas de choc
7115
360
perches 1 perche

L'AVANTAGE CHRYSLER

Voyez votre concessionnaire Chrysler pour économiser sur d'autres produits Chrysler.



*L'offre de taux de crédit du fabricant et l'offre de remise en argent sont mutuellement exclusives. Ces offres ne s'adressent qu'aux particuliers achetant au détail. Elles annulent et remplacent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Les demandes de crédit pour un terme maximal de 48 mois sont conditionnelles à l'approbation de Chrysler Credit Canada Inc. Exemple : dans le cas d'un prêt de 10 000 \$ pour un terme de 48 mois à l'achat d'un véhicule admissible à un taux de crédit de 3,9 % par année, les versements mensuels seraient de 225,34 \$, le coût total de l'emprunt s'éleverait à 816,32 \$, et le montant à rembourser de 10 816,32 \$. Si vous choisissez un taux de crédit réduit plutôt que la remise de 1 250 \$, la loi exige que le montant de la remise soit inclus dans le coût de l'emprunt afin de déterminer le taux d'intérêt réel. Dans l'exemple ci-dessus, le coût de l'emprunt, incluant le montant de la remise dont vous ne vous êtes pas privé, s'éleverait à 2 066,32 \$, et le taux d'intérêt réel serait de 10,81 %. Dans les autres cas (7,9 % par année/48 mois ou remise de 1 000 \$, 5,9 % par année/48 mois ou remise de 1 500 \$, 5,9 % par année/48 mois ou remise de 1 000 \$), les coûts de l'emprunt s'éleveraient à 1 695,68 \$, à 1 250,72 \$, et à 1 250,72 \$, les versements mensuels seraient de 243,68 \$, de 234,39 \$, et de 234,39 \$, et les montants à rembourser de 11 695,68 \$, de 11 250,72 \$, et de 11 250,72 \$. Les coûts de l'emprunt incluent les montants de la remise dont vous ne vous êtes pas privé, s'éleveraient à 2 695,68 \$, à 2 250,72 \$, et à 2 250,72 \$ et les taux d'intérêt réel seraient de 13,49 %, de 14,49 %, et de 11,41 %. Les acheteurs sont responsables du transport, de l'immatriculation, des taxes et autres frais pouvant s'appliquer. L'offre est en vigueur du 11 février 1992 jusqu'à ce que Chrysler Canada limite décide d'y mettre fin. Dans le cas des véhicules loués à long terme par des particuliers, seule la remise s'applique. L'offre ne concerne que les véhicules en stock chez le concessionnaire. Consultez-le pour en savoir davantage.
**Cette offre s'applique à certains modèles sélectionnés. La valeur des accessoires en option offerts en prime a été établie en fonction du prix suggéré par le fabricant pour chaque option achetée séparément suivant le modèle choisi. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.
†Certains restrictions s'appliquent. Un autre choix de garanties est offert pour les modèles importés. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.



MOI, JE M'ENGAGE



...à penser à vous, le client, en premier lorsqu'il est question d'argent. Après tout, je suis ici surtout pour vous satisfaire... vous le client.

Marcelle Savoie, comptable/contrôleur

LEVIKO S'ENGAGE

144, route Kennedy, Lévis 833-7140

CHOEUR V'LA L'BON VENT Avis de convocation

Conformément à la résolution adoptée par le Conseil d'administration du Choeur V'la l'Bon Vent, le 24 février 1992, vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle des membres de la troupe qui se tiendra à l'école Stadacona, 1455, François-1er, Québec, le 24 mars 1992, à 20 heures, en vue :

- De recevoir, d'étudier et d'approuver le rapport annuel du président du Conseil d'administration et de la directrice artistique;
- d'approuver les états financiers de la troupe et le rapport des vérificateurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 1991;
- de ratifier les actes des administrateurs et des dirigeants de la troupe jusqu'à la présente date;
- de procéder à l'élection des administrateurs;
- de nommer les vérificateurs de la troupe;
- d'étudier toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée.

Pour le Conseil d'administration
La secrétaire
FRANCINE PHILIBERT
Québec, le 9 mars 1992

PARLEZ ANGLAIS D'ICI L'ÉTÉ

Vous parlerez votre nouvelle langue plus vite que vous ne le pensez, et ceci grâce à notre Méthode renommée mondialement, à nos professeurs qui enseignent leur propre langue, ainsi qu'au support pédagogique Berlitz! L'ambiance chez Berlitz est amicale et détendue et les horaires de cours à votre convenance, durant la journée, le soir ou le samedi.

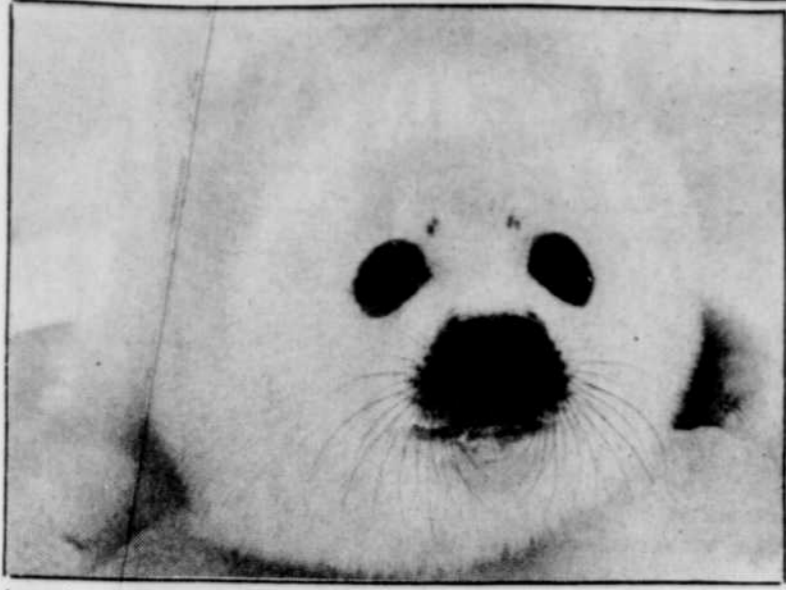
Appelez-nous tout de suite! Renseignez-vous sur notre choix de programmes de cours privés ou de groupes.

- COURS DÉDUCTIBLE D'IMPÔT

BERLITZ

5 PLACE QUÉBEC
529-6161

©1992 Centres de Langues Berlitz



Les phoques mangent moins de morue que l'on croit.

On les accuse de manger toute la morue

Campagne des « Verts » en faveur des phoques

SAINTE-JEAN, T.-N. (PC) — « Pas moi », répondent à tour de rôle les phoques à qui l'on pose la question: « Qui a mangé de la morue pour dîner? ».

Cette image est publiée aujourd'hui dans un encart publicitaire, contenu dans plusieurs journaux canadiens. Elle est commanditée par le Fonds international pour le bien-être des animaux.

Elle a pour but, a expliqué le fondateur du Fonds, Brian Davies, de dissiper « les vieux mensonges selon lesquels les phoques se-

raient responsables de la crise de la morue ».

M. Davies a affirmé que « toutes les études faites jusqu'à maintenant montrent clairement que les phoques mangent rarement de la morue ».

Le Fonds a d'ailleurs l'intention de mener une campagne mondiale pour protester contre l'abattage des phoques. Les politiciens européens, a signalé M. Davies,

tiendront un débat d'urgence sur le sujet et plusieurs sénateurs américains ont donné leur appui à la campagne.

La semaine dernière, le Parlement britannique a été saisi d'une motion, inspirée par le Fonds, visant à blâmer le Canada pour son projet de donner de l'expansion à la chasse aux phoques.

Blanchons

Au début des années 80, les protestations contre la chasse aux blanchons (jeunes phoques) a conduit la Communauté européenne à interdire tous les pro-

duits du phoque.

Au Canada, on souligne que la plupart des études du gouvernement fédéral ont démontré que les phoques côtiers adultes consomment surtout du capelan et de la morue, tandis que les plus jeunes mangent des crevettes. On est moins au courant de ce que mangent les phoques hauturiers.

Selon des estimations, il existe environ 3,5 millions de phoques dans le nord-ouest de l'Atlantique. Les pêcheurs se plaignent que les phoques dévorent des millions de livres de morue chaque année.

Marie-Ève violée puis étranglée

MONTREAL (PC) — Marie-Ève Larivière, la fillette de 11 ans dont le cadavre a été découvert dimanche matin dans un secteur isolé de Laval, aurait été agressée sexuellement avant d'être étranglée à mort par son assaillant toujours au large. Bien que la police de Laval se montre fort peu loquace sur les résultats préliminaires de l'autopsie pratiquée hier, le quotidien La Presse rapporte avoir appris de bonne source qu'il y a eu manipulation des organes génitaux de la jeune victime. En plus des marques évidentes de strangulation qui sont directement reliées à sa mort, la fillette affichait de mystérieuses rougeurs et un léger épanchement sanguin au niveau du vagin. L'autopsie semble toutefois écarter pour l'instant qu'il y ait eu pénétration complète. Vivant à Saint-Polycarpe, dans la région de Valleyfield, la fillette était en visite chez des parents à Laval. Un peu avant 19 h 00, Marie-Ève a obtenu la permission de sa mère d'aller acheter du pain à une boulangerie du secteur. L'enfant n'étant toujours pas revenue vers 20 h 00, la mère et son conjoint ont donné l'alerte à la police de Laval. Ce n'est que vers 7 h dimanche matin que des employés du Canadien Pacifique ont aperçu le corps de la fillette, abandonné sur le bord de la voie ferrée, tout près des boulevards Saint-Martin et Industriel, dans le secteur de Saint-Vincent-de-Paul, à huit kilomètres de son point de départ.

SI VOUS NE PENSEZ PAS QUE CETTE ANNONCE EST LA PLUS IMPORTANTE QUE ROSEN AIT JAMAIS PUBLIÉE, DEMANDEZ À HARRY



« Sans qualité, il n'est pas de vraie valeur »

Cette fois, c'est le tout pour le tout. Tous les œufs sont dans le même panier. Le fin du fin. Ma déclaration d'interdépendance. Le petit Livre rouge du Chairman Harry. Le Manifeste Rosenniste. L'annonce la plus importante de toutes celles qui ont jamais été faites en mon nom.

Pas besoin d'avoir une peau d'âne des Hautes Études Commerciales pour vous dire que tout n'est pas rose en ce qui concerne l'économie. Et je ne divulgue aucun secret professionnel en faisant savoir que notre baromètre économique, c'est nos ventes de complets. Quand tout va bien, nous en vendons des tas. Quand ça va moins bien, pas des tas.

Moi je trouve ça un peu raide. De cet état de choses, nous pourrions blâmer les gouvernements, les banques, ou les concurrents d'outre-Pacifique. Nous pourrions discuter sans fin des mérites respectifs de Stuart Mill, de Keynes et de Friedman. Nous pourrions faire venir un plein bateau ou deux de complets-au-rabais-anti-récession. Nous pourrions aussi faire nos paquets et rentrer chez nous.



« Je crois en ma formule de recherches »

Eh bien, nous ne ferons rien de tout cela. Par ailleurs, je n'ai pas l'intention de subir la tempête sans lui opposer un plan de grande envergure solidement organisé. Après avoir fouillé tous les recoins de ma cervelle fertile de commerçant rusé, j'ai enfin mon plan.

Je l'ai baptisé: « En affaires comme d'habitude ».

Il est couronné d'un cri de guerre: Allons-y.

Et voici la théorie sur laquelle il s'appuie:

Ne jamais lésiner sur la qualité de la marchandise que nous offrons a fait de nous le fournisseur numéro un en vêtements de qualité de tout le pays. Nous resterons fidèles au principe de base: sans véritable qualité, il n'est pas de vraie valeur.

Certains d'entre vous seront peut-être surpris de savoir que je passe encore une bonne partie de mon temps dans nos magasins, à servir mes clients, à leur parler. C'est ma formule personnelle de recherches en marketing.

Les résultats de ces recherches, c'est que la majorité de mes clients préfèrent réduire le nombre de leurs achats, mais en conservant la qualité. Une fois que l'on est habitué à l'aspect et au confort qu'offre un beau complet, il est presque impossible d'accepter quelque chose de moindre qualité. Cela, je l'entends encore et encore. Et aujourd'hui plus que jamais, c'est accompagné de l'expression du besoin d'être rassuré en ce qui concerne la vraie valeur des articles. « J'accepte le fait que

la qualité se paye, mais il faut que j'en aie pour mon argent. »

Parlons donc de ce qu'est la vraie valeur. Pour moi, la vraie valeur, c'est la somme de trois facteurs.

DES PRODUITS DE QUALITÉ

Quand il s'agit de vraie valeur, il ne peut être question d'autre chose que de la plus haute qualité.

Dans un vêtement, la qualité commence avec le tissu choisi, et ce dernier doit être le meilleur que l'on puisse se permettre d'acheter — qu'il s'agisse de laine, de coton ou de soie. Un tel tissu dure plus longtemps, prend mieux et garde mieux la forme. On s'y sent plus à l'aise et on y a meilleur aspect. Ses coloris restent plus riches. Un vêtement de qualité est plus beau dès le premier jour.

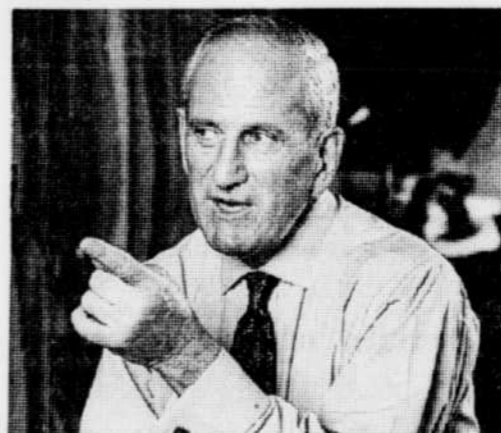


« Il faut respecter chaque dollar dépensé »

et on s'y sent mieux. Deux ans plus tard, c'est toujours vrai. La qualité du travail doit être supérieure. Ceux qui confectionnent nos vêtements et nos articles sport doivent respecter les normes sévères que nous leur dictons. Les doublures doivent être piquées avec le même soin que celui que l'on réserve pour l'extérieur. Nous exigeons les meilleurs boutons, les meilleures fermetures à glissière.

Le style doit être classique. Que son inspiration vienne d'Italie, de Grande-Bretagne ou d'Amérique du Nord, aucune vogue passagère ne trouvera accueil dans un des magasins qui porte mon nom. Jamais vous n'y trouverez quelque chose que, six mois plus tard, vous seriez fâché d'avoir acheté.

Question de prix, nous avons fermement insisté pour que nos fournisseurs maintiennent



« Le style doit être classique »

leurs par rapport à l'an passé, ou même qu'ils les baissent; ce qu'ils ont fait, et nous vous en faisons profiter.

LE CHOIX

Toute la qualité du monde ne servirait à rien si elle n'était représentée dans tous les styles, les coloris, l'échelle des prix et le choix de tailles auxquels vous vous attendez.

Croyez-moi sur parole (ou croyez-en les neuf millions de mots que j'ai déjà écrits sur le sujet), les magasins Harry Rosen n'ont jamais laissé qui que ce soit à court de choix. Tenue d'affaires nord-américaine traditionnelle, élégance britannique, coupe européenne, classicisme italien: vous y trouverez toujours les coloris et les motifs les plus élégants.

Et même si chaque style de chaque couturier



« Nous ne laisserons personne à court de choix »

n'est pas offert dans chaque taille de chaque coloris, nous nous efforçons de faire que tout un chacun — du 36 court au 46 long — trouve chez nous le complet dont il rêve.

Quelle est la qualité à laquelle vous pouvez prétendre? Cela dépend un peu de vos moyens (John Stuart Mill parlait d'or à ce sujet). Si bien que dans un magasin Harry Rosen, vous trouverez toute une échelle de prix, à commencer par celui de notre propre collection Harry II — 495 \$ — le meilleur complet pour moins de 500 \$ que l'on puisse trouver, pour aller jusqu'à celui du Brioni — 2 595 \$. Disons que le prix moyen de nos complets s'établit aux alentours de 595 à 795 \$.

LE SERVICE

Pour commencer, il vous faut un personnel de vente qui ait le sens de la qualité. Ce que nous avons. Personne chez nous ne rougira du prix d'un article, mais tous peuvent devenir positivement éloquentes en expliquant pourquoi tel vêtement vaut le coût. Il vous faut aussi un personnel qui connaisse sur le bout des doigts la marchandise offerte, sa raison d'être, l'occasion pour laquelle elle doit être portée, comment choisir les accessoires qui l'accompagnent, comment en effectuer les retouches et l'entretien.



« Si vous n'êtes pas satisfait, dites-le-moi »

Il vous faut un personnel disposé à écouter. Qui comprenne ce que veut le client en fait de style, de taille et de prix. Qui soit capable de le conseiller en conséquence. Ce personnel, nous l'avons. Pour certaines raisons, il semble que nous attirions les meilleurs éléments dans le domaine du vêtement masculin.

Notre personnel doit veiller aux menus détails qui nous mettent à part. Comme les retouches gratuites aux vêtements Rosen quand leur propriétaire a gagné ou perdu quelques livres. Comme la reprise ou la pose d'un bouton — gratuite — et le plus souvent sans faire attendre. Comme l'évaluation gratuite de votre garde-robe actuelle et du minimum nécessaire pour sa mise à jour. Comme le déplacement gratuit jusqu'à votre bureau ou votre domicile si vous êtes à court de temps.

De plus, notre personnel doit considérer avec respect chacun des dollars que vous devez dépenser.

Faites la somme de tout cela et le total se lit: vraie valeur.

Si pour une raison ou une autre nous manquons à l'un des principes susmentionnés, une seule chose à faire: écrivez-moi, téléphonez-moi et j'arrangerai les choses. Si je ne le faisais pas, ce serait la fin de tout.

Écrire à: « Demandez à Harry de vous aider »
Harry Rosen Centre Rockland,
2305, chemin Rockland,
Mount Royal, Québec H3P 3E9

15% DE RABAIS
sur toutes
LES LUNETTES SOLAIRES SERENGETI.



LES LUNETTES DE SOLEIL AU RENDEMENT SANS ÉGAL

Protégez vos yeux des rayons **ULTRA-VIOLETS** toujours plus nocifs. Portez une **SERENGETI**, c'est le confort total pour vos yeux.

Profitez de notre remise de 15% et obtenez en plus un **T-SHIRT SERENGETI GRATUIT.**

Cette promotion se termine le 18 avril 1992.

OPTICIEN Jacques Langlois

LIMOILOU — 455, 3e Avenue 523-6690
SAINTE-FOY — 1113, route de l'Église 659-3616
MAIL CENTRE-VILLE — 460, Saint-Joseph Est (Édifice Holiday Inn) 529-9351



Défilé de mode en collaboration avec la boutique DANIELLE MORALI, le mercredi 25 mars à 19 h, à la salle de bal du Château Frontenac. En 2e partie: JEAN LAPOINTE en spectacle. Billets en vente à nos boutiques au coût de 25 \$. Les profits seront versés à la Fondation Jean-Lapointe.



PLACE de la CITE
Niveau promenade, entrée du Manhattan Grill
Entre Place Laurier et Place Ste-Foy

HARRY ROSEN
PLACE STE-FOY • 657-5465

Un cas de déni de justice en Alberta

EDMONTON (PC) — « J'ai été victime d'un déni de justice », s'est exclamé Wilson Nepoose, hier, après avoir appris que la cour d'appel de l'Alberta venait d'ordonner un nouveau procès dans son cas.

Il y a quatre mois, M. Nepoose, qui est âgé de 47 ans, avait obtenu sa liberté sous cautionnement,

après avoir passé près de cinq ans en prison pour le meurtre au second degré de Marie-Rose Desjarlais.

L'avocat de la Couronne, Me

Paul Bourque, a déjà fait savoir qu'il n'y aura probablement pas de nouveau procès, parce qu'il « n'existe pas actuellement une possibilité raisonnable de condamnation avec la preuve pouvant être présentée devant le tribunal ».

Le corps nu de la victime avait été trouvé sur un banc de gravier de Ponoka, à une soixantaine de kilomètres d'Edmonton, le 25 juin 1986. L'autopsie a révélé qu'elle avait été étranglée.

Deux témoins, Delma Bull et Lily Mackinaw, ont déclaré à la police avoir vu M. Nepoose avec Marie-Rose Desjarlais, peu de temps avant le meurtre. M. Nepoose lui-même a affirmé n'avoir jamais rencontré la victime de sa vie.

Indemnité

Depuis le procès, cependant, Lily Mackinaw est morte dans l'incendie d'une maison et Delma

Bull est revenue sur son témoignage, prétendant avoir été intimidée par la police pour accuser injustement M. Nepoose, un Cri de la réserve de Hobbema.

À la suite des révélations de Mme Bull, la ministre fédérale de la Justice, Kim Campbell, a demandé au juge William Sinclair, de la cour du banc de la reine, de tenir une enquête et de faire part de son résultat à la cour d'appel. C'est cette enquête qui a conduit à la libération de M. Nepoose.

« Il n'existe pas de cas plus évident de déni de justice », a proclamé Me Bob Sachs, son avocat.

M. Nepoose a quant à lui comparé sa cause à celle de Donald Marshall, le Micmac de la Nouvelle-Écosse qui avait passé 11 ans en prison pour un meurtre qu'il n'avait pas commis. (Il faut préciser cependant que dans ce cas, on a trouvé le véritable assassin.)



Quelque 2000 travailleurs du tabac ont manifesté hier à Ottawa.

Cigarettes: Ottawa ne laissera pas tomber sa taxe à l'exportation

OTTAWA (d'après PC) — Malgré l'inquiétude ressentie par les travailleurs du tabac, Ottawa ne laissera pas tomber la taxe à l'exportation de cigarettes canadiennes.

C'est ce que le ministre fédéral du Revenu, Otto Jelinek, a répondu hier à une délégation représentant environ 2000 travailleurs venus manifester devant le parlement.

Ces derniers voulaient qu'Ottawa cesse d'imposer une taxe de 8 \$ sur chaque cartouche de cigarettes exportée. Les douaniers canadiens perçoivent cette taxe depuis le 28 février dernier dans le cadre d'un programme pour contrer le marché noir de cigarettes.

Selon la Fédération des travailleurs du Québec et celle de l'Ontario, cette mesure signifie la mort lente de l'industrie du tabac car elle handicape les exportations de cigarettes, soit entre 15 et 20 % de la production canadienne.

« Les compagnies canadiennes qui voudront conserver leur clien-

tèle américaine n'auront d'autre choix que de produire aux États-Unis, où elles n'auront pas à supporter cette taxe », a soutenu M. René Rondou, du syndicat international des travailleurs du tabac.

Le ministre Jelinek doute du scénario apocalyptique dont parlent les travailleurs et qu'ont repris hier des députés libéraux et du Bloc Québécois.

« Je serais surpris que les entreprises déplacent leur production à l'extérieur du pays quand 84 % de leur marché est ici », a indiqué M. Jelinek.

Les fabricants de produits du tabac emploient environ 4200 personnes, dont plus de 2800 au Québec. Si on inclut les emplois créés par les tabaculteurs, les spécialistes du traitement, les grossistes et les détaillants, on parle de 46 000 emplois.

LES MAXIMES DE ROBERT ET LE SYSTÈME DE DISNAT

2^e maxime de Robert

« Il n'y a pas de petites économies ».

Le système de Disnat :

Parce qu'ils transigent sans intermédiaire, les clients de Disnat épargnent jusqu'à **86 %** chaque fois qu'ils achètent ou vendent des actions. Ils économisent aussi grâce à notre service **sans frais** de garde des valeurs, à notre compte REA **sans frais**, à notre service **sans frais** de dépôt direct à votre compte de votre caisse populaire Desjardins de dividendes et d'intérêts suivant vos instructions. Avec toutes ces économies, il en reste bien plus pour réinvestir.

Comparez

Sélection de transactions titres canadiens	Commission moyenne courtier régulier *	Commission chez Disnat	Chez Disnat vous épargnez	En pourcentage vous épargnez chez Disnat
500 Crownx. A @	0,97 \$	68,75 \$	35,00 \$	33,75 \$ 49 %
500 CAE @	6 3/8 \$	105,40 \$	52,50 \$	59,25 \$ 50 %
500 Power Corp. @	14 3/4 \$	200,08 \$	57,50 \$	142,58 \$ 71 %
1 000 Jean Coutu. A @	27 \$	498,35 \$	90,00 \$	408,35 \$ 82 %
500 BCE @	47 5/8 \$	363,51 \$	67,50 \$	296,01 \$ 81 %
500 IBM @	109 1/2 \$	501,98 \$	67,50 \$	434,48 \$ 86 %

* Moyenne des commissions chargées par 4 courtiers de plein exercice pour une transaction comparable en date du 14 février 1992.

Disnat, division de Valeurs Mobilières Desjardins, offre à ses clients des services de courtage à escompte qui reflètent dans leurs caractéristiques spécifiques des valeurs fondamentales du Mouvement Desjardins : **Indépendance par l'éducation économique, sens et valeur de l'Épargne, Coopération et Productivité.**

Pour obtenir sans obligation de l'information ou notre brochure, communiquez dès aujourd'hui avec votre caisse Desjardins participante ou avec notre service à la clientèle :

(514) 842-8471 à Montréal
1-800-361-1845 de l'extérieur de Montréal

Depuis Déjà Dix ans fait la Différence et maintenant... Disnat Desjardins !

Desjardins L'incroyable force de la coopération.

Pas de TPS ni de TVQ sur les livres à la **LIBRAIRIE PLACE LAURIER** (grand mail porte # 4) Tous les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine **656-0157**

CHEROKEE SUMMIT 2000 GTX VISTA TALON

YJ "S" 92

A partir de **11 495\$***

— rabais spécial Maisonneuve-Salon de l'auto

= ?

* Rabais Chrysler inclus. Transport et préparation en sus.

Rabais additionnel de 750 \$ aux étudiants admissibles

Etabli au centre-ville depuis 1929

MAISONNEUVE Jeep Eagle

47, boul. St-Cyrille Est
138, rue Maisonneuve 529-8135
A côté du Grand Théâtre de Québec

CHRONIQUE



«L'ENVIRONNEMENT ÇA COMPTE AUSSI DANS LA CUISINE»

• Dans une cuisinière au gaz, ce qu'il faut surtout rechercher, c'est un dispositif d'allumage électrique. L'usage de veilleuses (souvent appelées «pilote») entraîne un certain gaspillage d'énergie puisqu'elles doivent rester allumées en permanence. Si vous possédez une cuisinière au gaz munie d'une veilleuse, vous pouvez toujours la fermer (ne pas simplement souffler la flamme, car le gaz continue de s'échapper) et utiliser des allumettes pour allumer. Un four qui ferme bien et qui est bien isolé vous fera également faire des économies intéressantes.

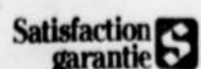
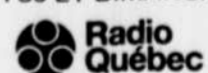
• Les fours autonettoyants sont de bons choix parce que même s'ils fonctionnent à des températures élevées, ils sont généralement bien isolés; ils consomment donc moins d'énergie. Pour économiser encore davantage avec ce type de four, ne le nettoyez que lorsque c'est bien nécessaire et faites-le juste après avoir fini de vous en servir, au moment où il est encore chaud.

• Les ventilateurs incorporés sont des gaspilleurs d'énergie en hiver parce qu'ils chassent l'air chaud à l'extérieur, ce qui vous oblige à chauffer davantage la maison.

• Les éléments (communément appelés les ronds) pleins consomment plus d'énergie que les éléments tubulaires.

* Source: Le Guide Vert des Consommateurs collection Paix, Éditions Libre Expression, 1991, 284 pages.

CETTE CHRONIQUE VOUS EST PRÉSENTÉE TOUS LES MARDIS...N'OUBLIEZ PAS... REGARDEZ FEU VERT MARDI 20 H 30 ET DIMANCHE 17 H 00 A



Desjardins L'incroyable force de la coopération.



Hussein au Canada

Le roi Hussein de Jordanie est arrivé à Ottawa, hier, pour une visite de deux jours au Canada. Il doit se rendre par la suite à Washington, dans l'espoir d'améliorer ses relations avec les États-Unis, plus d'un an après la guerre du golfe Persique. La Jordanie possède une population palestinienne importante, qui a ouvertement appuyé l'Irak dans le lancement de missiles Scud sur Israël. Depuis la fin de la guerre, les ministres canadiens Marcel Masse (Défense) et Joe Clark (alors aux Affaires extérieures) se sont rendus en Jordanie. Au cours de l'exercice financier 1990-91, le Canada a accordé une aide de 22,5 millions \$ à la Jordanie, en plus de lui accorder un crédit de 15 millions \$.

Nouveau témoignage au procès de David Milgaard

Larry Fisher pourrait avoir tué Gail Miller

OTTAWA (PC) — Poursuivant sa révision de la cause de David Milgaard, la Cour suprême du Canada a entendu deux hommes, hier, qui ont rapporté des propos d'un certain Larry Fisher tendant à démontrer qu'il serait le véritable meurtrier de l'infirmière Gail Miller.

Milgaard, qui se dit victime d'une erreur judiciaire, a été condamné pour cet assassinat en 1969. Il est en prison depuis ce temps-là.

L'un des deux témoins fut Brett Morgan, un tueur qui se trouve encore derrière les barreaux. Il a expliqué sa décision de parler de cette affaire par la sympathie qu'il a éprouvée à l'égard de la mère de Milgaard, lorsqu'il l'a vue à la télévision, l'an dernier, demander l'aide du premier ministre Brian Mulroney.

Morgan a raconté que Fisher, qui purge toujours une peine de prison pour divers viols commis à

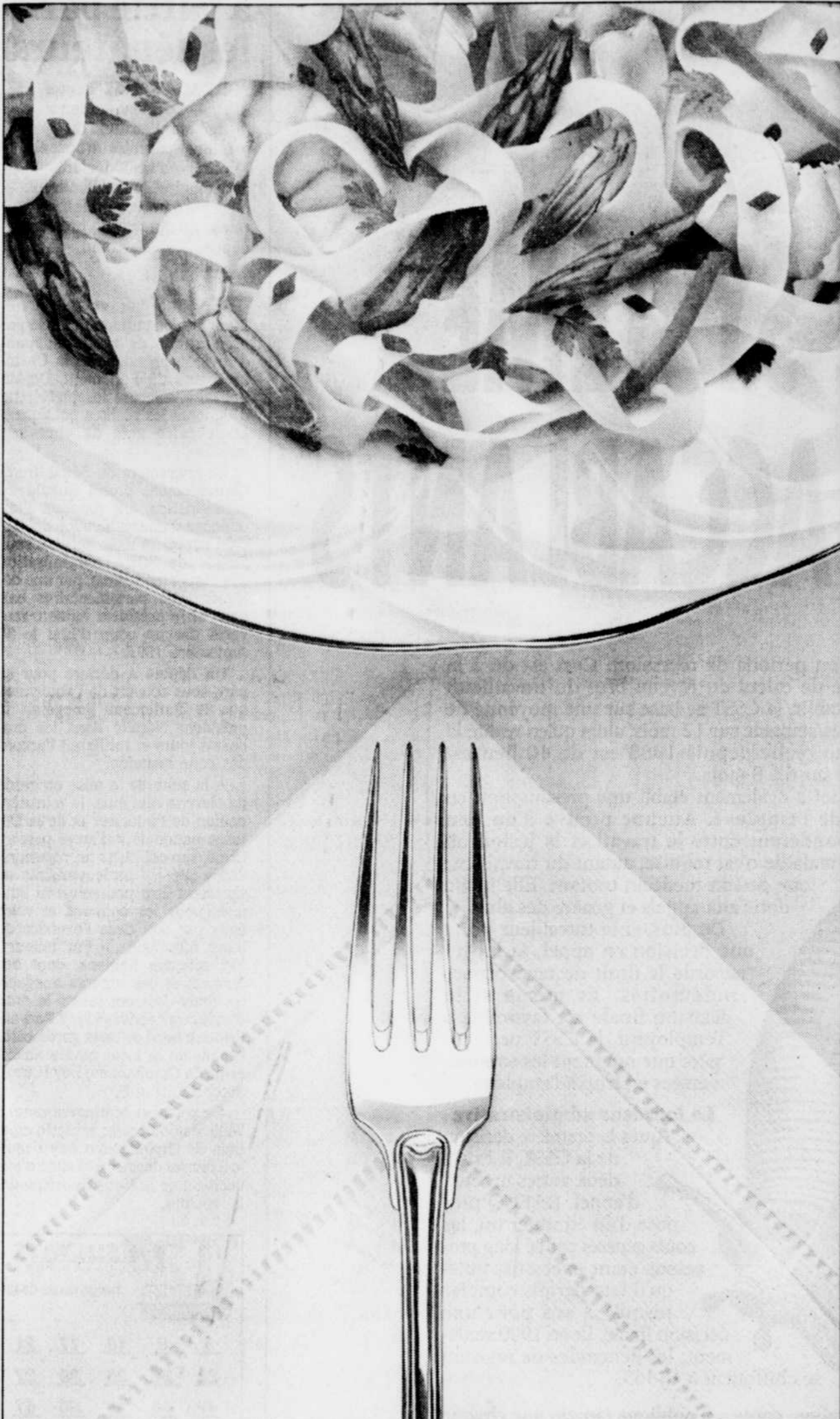
la pointe du couteau, lui a dit, en 1980, qu'il avait eu des relations sexuelles sur un banc de neige et qu'il avait tué quelqu'un à Saskatoon (là où Gail Miller a été violée et poignardée).

Le second témoin a terminé sa peine de prison et c'est pour cette raison que la Cour suprême a ordonné que son nom ne soit pas publié.

Last Tango

Après avoir vu le film *Last Tango*, à la prison de Prince Albert (Saskatchewan), Fisher lui a raconté avoir déjà eu des relations sexuelles avec une femme, au moment même où il était en train de l'étrangler.

Une autre fois, au cours d'une bataille sur la glace pendant un match de hockey, Fisher lui aurait lancé : « Je vais te planter et te laisser sur un banc de neige, où les gardiens vont te retrouver au printemps... je l'ai déjà fait auparavant ».



Soyez une bonne fourchette pour par cher, ce week-end.

C'est le temps ou jamais de réserver un week-end aux Hôtels et Villégiatures Canadien Pacifique.

Prolongez un voyage d'affaires ou planifiez un week-end-évasion*. Dans les deux cas, une chambre élégante, un centre d'exercice, un service exceptionnel et des emplacements incomparables vous attendent. Et en ce moment, tout ceci à un bas tarif spécial très avantageux. De plus, pour chaque journée de séjour de votre week-end, vous recevrez un rabais de

20 \$ sur vos dépenses de nourriture et de consommations, avec nos compliments. Tarifs en vigueur jusqu'au 31 mars 1992. Tarifs spéciaux pour avril également disponibles, sur demande. Renseignez-

vous sur nos forfaits Valeur plus offerts dans nos hôtels de Toronto. Pour de plus amples renseignements ou pour réserver, appelez-nous ou communiquez avec votre agent de voyage.

Composez : 1 800 268-9411



Hôtels et Villégiatures Canadien Pacifique

Lorsque vos voyages vous mènent aux États-Unis, arrêtez-vous chez notre partenaire, les Hôtels Doubletree. 1 800 528-0444.

Tarifs sujets à la disponibilité. D'autres conditions peuvent être applicables. Un montant de 20 \$ par chambre, par nuit, sera crédité pour vos dépenses de nourriture et de consommations à l'hôtel, à la caisse lors de votre départ. Cette offre n'a aucune valeur monétaire. *Le taux est valide pour le jeudi quand le séjour inclut le vendredi, et pour le dimanche, quand le séjour inclut le samedi.

TARIFS-WEEK-END

ROYAL YORK
Toronto, Ontario
112 \$

SKYDOME HOTEL
Toronto, Ontario
109 \$

L HOTEL
Toronto, Ontario
115 \$

DEERHURST RESORT
Muskoka, Ontario
119 \$

CHÂTEAU LAURIER
Ottawa, Ontario
99 \$

LE REINE ELIZABETH
Montréal, Québec
109 \$

LE CHÂTEAU CHAMPLAIN
Montréal, Québec
99 \$

LE CHÂTEAU FRONTENAC
Québec, Québec
86 \$

THE EMPRESS
Victoria, Colombie-Britannique
89 \$

WATERBURY CENTRE HOTEL
Vancouver, Colombie-Britannique
115 \$

HOTEL VAN OUVEN
Vancouver, Colombie-Britannique
105 \$

CHATEAU WHISTLER
Whistler, Colombie-Britannique
120 \$

THE PRINCE
Calgary, Alberta
89 \$

CHATEAU ALBERT
Calgary, Alberta
89 \$

HOTEL MACDONALD
Edmonton, Alberta
89 \$

THE PRINCE EDWARD
Charlottetown, Île du Prince Edward
79 \$

CHATEAU HALIFAX
Halifax, Nouvelle-Écosse
89 \$

On a tous des êtres chers à protéger

Avez-vous

9.95\$ par mois

à consacrer

pour

la sécurité

de votre famille?

Lorsque vous serez appelé pour le Programme Vigilance de Microtec, répondez oui, en toute sécurité!



Permis RECO # 349828

Incendie Urgence Intrusion
Tél.: (418) 688-3638
Watt: 1-800-463-0791

SERVICE de PRÉVENTION MICROTEC
CHIEF DE FILE EN SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

Tout ce que vous devez savoir avant d'acheter une maison.

Avec les «séminaires d'initiation à l'achat d'une première maison» de la Banque Royale, vous mettez toutes les chances de votre côté.

La Banque Royale vous invite GRATUITEMENT à participer à un séminaire réservé aux futurs propriétaires de première maison. Vous savez que l'achat d'une maison est une opération importante... mais vous aimeriez en savoir davantage sur la meilleure façon de procéder.

La Banque Royale se fait un devoir de partager avec vous les connaissances de ses spécialistes et ce, sans obligation de votre part.

Un séminaire aura lieu de 19h à 22h à l'endroit suivant:

Sainte-Foy,
le 17 mars 1992,
au Château Bonne Entente.
Pour réservations: 648-6887



BANQUE ROYALE



Les services hypothécaires les mieux pensés au pays

LE MONDE

Cali voulait pulvériser la prison de Pablo Escobar

SAN SALVADOR (Reuter, AFP, AP) — La police salvadorienne a déclaré hier avoir déjoué une tentative d'assassinat, en bombardant la prison où il est détenu, contre le chef du cartel de Medellín, Pablo Escobar, en Colombie.

Le chef de la brigade salvadorienne des stupéfiants, Godofredo Miranda, a déclaré que dix personnes, dont trois militaires salvadoriens dont un colonel, avaient été arrêtées dans le cadre de cette affaire.

Les conjurés se proposaient de larguer depuis un hélicoptère des

bombes de forte puissance sur la prison où est détenu Escobar. Quatre bombes de 225 kg volées à l'armée de l'air salvadorienne avaient déjà été transportées en Colombie, et l'ensemble du réseau n'a pas été complètement démantelé, a ajouté Godofredo Miranda.

« L'opération se poursuit », a-t-il déclaré en précisant que les

autorités colombiennes avaient été averties du projet.

Richard Salcedo, membre du cartel de Cali, organisation rivale du cartel de Medellín, serait l'instigateur de la tentative d'assassinat, a-t-il précisé. Les deux cartels sont en lutte pour le contrôle du marché de la cocaïne à New York. Plus de 200 personnes ont été tuées dans le cadre de cette guerre.

L'un des suspects, toujours en liberté, a acheté quatre bombes de 225 kg, moyennant 100 000\$ cha-

cune, à un officier de la base militaire de Comalapa, à 45 km au sud de San Salvador.

Trois des bombes ont ensuite été transportées par avion en Colombie, où elles devaient être larguées par hélicoptère sur la prison d'Envigado, à 10 km au sud de Medellín.

La brigade des stupéfiants a déjoué tout le projet en repérant un avion immatriculé en Colombie qui avait atterri mercredi dernier dans la province d'Ahuachapan. L'appareil avait déjà chargé ses

trois bombes et décollé lorsque les agents anti-drogue sont arrivés.

Ils ont arrêté sept personnes (quatre Salvadoriens, un Cubain et deux Guatémaltèques) et saisi la quatrième bombe.

Un lieutenant colonel et un sergent ont ensuite été arrêtés pour avoir vendu les bombes aux trafiquants de drogue.

Pablo Escobar a été incarcéré en juin 1991. Il s'était rendu à la police après avoir reçu l'assurance qu'il ne serait pas extradé aux États-Unis.



Des membres de l'unité anti-narcotiques du Salvador examinaient hier l'une des quatre bombes de forte puissance volées à l'armée par le cartel de la drogue de Cali pour assassiner dans sa prison le chef du cartel de Medellín, Pablo Escobar.

LA POSITION DE L'ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION DU QUÉBEC DANS LE DOSSIER DE LA CSST

ALLÉGEONS LE SYSTÈME, LES COÛTS SONT ACCABLANTS

Les lois qu'administre la CSST entraînent des délais, qui entraînent des abus, qui entraînent des coûts.

Soyons réalistes : l'heure est à la rationalisation et à la responsabilisation. À l'AEQ, nous croyons qu'il faut porter un nouveau regard sur les lois régissant notre système de santé et sécurité du travail, de façon à le rendre plus efficace, moins coûteux, et surtout en accord avec la réalité. Voici quelques sujets de réflexion.

Les définitions des termes et des concepts

Les multiples imprécisions dans les lois, ou carrément les absences de définitions, donnent lieu à des interprétations continuelles qui provoquent des appels sur toute décision. Cette lacune est particulièrement importante pour le secteur de la construction en raison de la nature même de ses activités. Les conséquences : des délais et des coûts incontrôlables pour la CSST, et des préjudices causés autant aux travailleurs qu'aux employeurs.

La générosité légalisée

Un travailleur de la construction accidenté reçoit souvent une rémunération plus grande que s'il avait réellement travaillé; il ne faut pas se surprendre si le nombre des réclamations tend à aug-

menter en période de récession. Ceci est dû à la méthode de calcul du revenu brut du travailleur; pour l'établir, la CSST se base sur une moyenne de 40 heures/semaine sur 12 mois, alors qu'en réalité la moyenne réelle depuis 1988 est de 40 heures/semaine sur 6 à 8 mois.

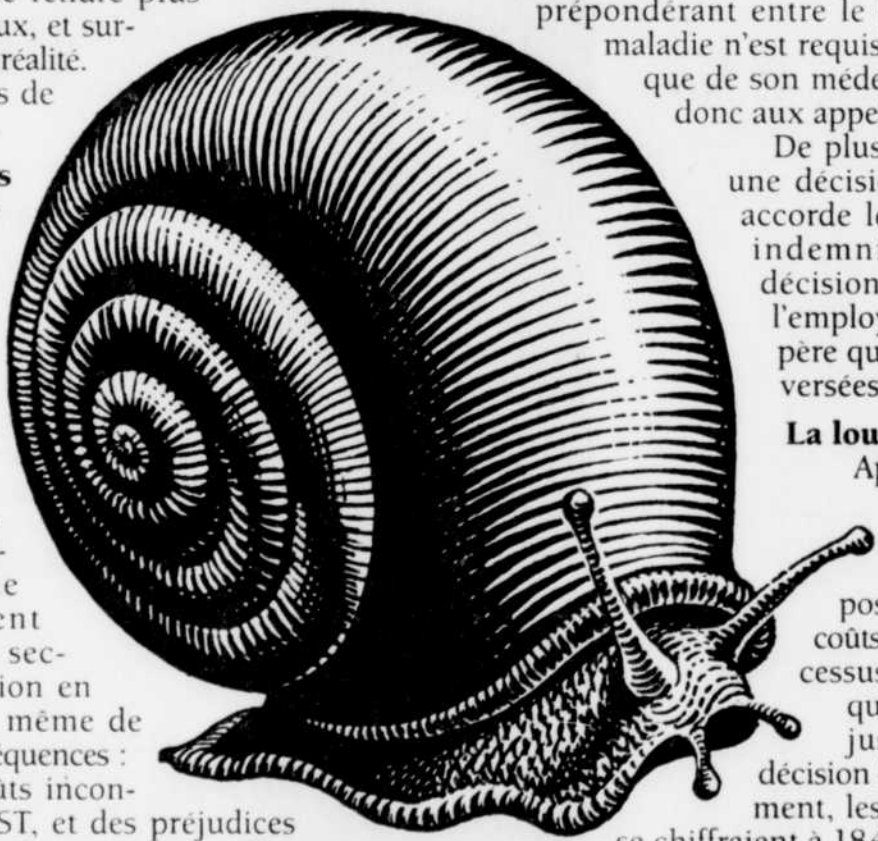
La loi a également établi une présomption en faveur de l'employé. Aucune preuve d'un lien prépondérant entre le travail et la lésion ou maladie n'est requise, autant du travailleur que de son médecin traitant. Elle incite donc aux appels et génère des abus.

De plus, si le travailleur porte une décision en appel, la loi lui accorde le droit de recevoir ses indemnités. Et même si la décision finale est favorable à l'employeur, la CSST ne récupère que rarement les sommes versées en trop à l'employé.

La lourdeur administrative

Après la première décision de la CSST, il existe deux autres niveaux d'appel. L'AEQ propose d'en éliminer un, les coûts générés par ce long processus étant excessifs, puisqu'il faut parfois compter jusqu'à 3 ans pour une décision finale. Et en 1990 seulement, les demandes de révision se chiffraient à 18 465.

Délais, abus, coûts... n'oublions jamais que chaque dollar versé en trop est un dollar de moins injecté dans l'économie. Le législateur doit réexaminer la loi en profondeur et apporter les vrais correctifs.



AEQ

Association des entrepreneurs en construction du Québec

Travaillons à une société plus responsable

Vous pouvez obtenir la synthèse du mémoire « Pour une société plus responsable » en écrivant à : L'AEQ, 7905, boul. Louis-H.-Lafontaine, bur. 300, Anjou, Qué. H1K 4E4

Nérette pris à partie par les sénateurs

PORT-AU-PRINCE (Reuter, AFP) — Le Sénat haïtien a fustigé hier l'attitude du président par intérim Joseph Nérette, qui avait déclaré anticonstitutionnel, vendredi, un accord prévoyant le retour au pouvoir du président déposé Jean-Bertrand Aristide.

Dans un communiqué diffusé par les stations de radio indépendantes, le président de la Chambre haute du Parlement, Dejean Bélizaire, a accusé Joseph Nérette d'« ignorer les réalités politiques » et de faire acte de « bravade puérile ».

Ce revirement du Sénat, traditionnellement plutôt hostile au père Aristide, fait supposer l'imminence d'une ratification de l'accord conclu le mois dernier, sous l'égide de l'OEA (Organisation des États américains), par une délégation de parlementaires haïtiens et le président haïtien, renversé par un coup d'État le 30 septembre 1991.

Un député a déclaré pour sa part, sous couvert de l'anonymat, que le Parlement limogerait le président Nérette dans les prochains jours et ratifierait l'accord dès cette semaine.

À la suite de la mise en garde de Nérette aux élus, le ministère haïtien de l'Intérieur et de la Défense nationale a d'autre part affirmé, samedi, dans un communiqué « que les parlementaires ne sauraient être poursuivis ni attaqués pour les opinions et votes émis par eux dans l'exercice de leurs fonctions... » Par ailleurs, 512 réfugiés haïtiens, dont des femmes et des enfants auxquels les États-Unis ont refusé le droit d'asile, sont arrivés hier à Port-au-Prince à bord de deux garde-côtes venant de la base navale américaine de Guantanamo Bay (Cuba), a constaté l'AFP.

Ce nouveau contingent porte à 7489 le nombre des réfugiés rapatriés de Guantanamo Bay depuis le 3 février dernier à la suite d'une décision de la Cour Suprême des États-Unis.

RÉSULTATS
Loto-Québec

Banco Tirage du 92-03-09

6	9	10	17	21
22	24	25	29	37
42	46	48	50	51
53	62	64	67	70

Prochain tirage: 92-03-10

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MOI, JE M'ENGAGE



...à exécuter le travail de réparation ou d'entretien de votre véhicule selon la seule norme acceptable chez Leviko.

Excellence

André Langlois, mécanicien

LEVIKO S'ENGAGE

144, route Kennedy, Lévis 833-7140

En Bref

■ La cote de Bush à son plus bas

WASHINGTON (AP) — La cote de popularité du président George Bush est tombée à 39%, son niveau le plus bas depuis son entrée à la Maison Blanche et pour la première fois, si une élection présidentielle devaient se dérouler maintenant, il serait au coude à coude avec ses deux principaux adversaires démocrates, selon un sondage ABC-Washington Post publié hier. Cette enquête, réalisée du 4 au 8 mars auprès de 1030 personnes, révèle que M. Bush gagnerait par 45% contre 43% face au gouverneur de l'Arkansas Bill Clinton. De plus, George Bush est donné à égalité (44-44) avec l'ancien sénateur du Massachusetts Paul Tsongas. Face à un candidat démocrate anonyme, M. Bush perdrait 52-37.

■ Les stigmates du père Bruse

LAKE RIDGE, Virginie (AP) — Le vicaire d'une paroisse catholique de Virginie porte sur le corps des blessures semblables aux stigmates laissés par les plaies du Christ lors de sa crucifixion et les statues de l'église pleurent en sa présence ou lorsqu'il vient de les toucher, ont constaté certains membres de la congrégation. Des marques roses de la taille d'une petite pièce de monnaie sont apparus sur les poignets, le dos des mains, les pieds et le côté droit du père James Bruse, 36 ans, au lendemain de Noël. Ces marques saignent périodiquement. Un médecin et un psychiatre ont examiné le père Bruse, mais n'ont pas été en mesure de donner d'explications médicales ou psychologiques à ces

stigmates. De son côté, le diocèse d'Arlington, en Virginie, a mis en garde contre « toute spéculation sur les causes ou la signification possible » de ce phénomène qualifié de « purement physique ».

■ Christophe Colomb est inculpé...

ST. PAUL, Minnesota (Reuter) — Cinq cents ans après la découverte de l'Amérique, un faux jury organisé par le Centre des droits de la personne de l'Université du Minnesota a retenu dix chefs d'accusation contre Christophe Colomb. L'explorateur légendaire a été accusé dimanche d'avoir commis ou encouragé dans le Nouveau monde meurtres, vols, esclavage, travail forcé, enlèvements, tortures, violences, génocide et crimes contre l'humanité, viols et terrorisme. Le jury était composé de six Amérindiens, d'un explorateur et de juristes.

■ De Klerk doit fuir l'extrême droite

BLOEMFONTEIN, Afrique du Sud (AFP) — Le président sud-africain, M. Frederik De Klerk, a été pris à partie par des étudiants d'extrême droite à l'université de Bloemfontein (État libre d'Orange) qui l'ont obligé hier à quitter précipitamment le campus dans un nuage de gaz lacrymogènes provoqué par l'explosion d'une grenade. Selon l'agence sud-africaine SAPA, la grenade avait explosé dans le restaurant universitaire où M. De Klerk devait prononcer un discours en faveur du « oui » au référendum du 17 mars sur les réformes institutionnelles du gouvernement. L'explosion a blessé légèrement le ministre de la Justice, M. Kobie Coetsee, a précisé l'agence.

■ 100 000 Somaliens veulent la paix

NAIROBI (AFP) — Quelque 100 000 femmes et enfants ont manifesté dimanche dans les rues de Mogadiscio pour réclamer la paix, ont indiqué hier des fonctionnaires de l'ONU contactés par radio depuis Nairobi. La manifestation a eu lieu dans la partie nord de la capitale, contrôlée par la faction du président intérimaire Ali Mahdi Mohamed, alors que le Conseil de sécurité se prépare à discuter de la situation en Somalie où l'ONU a échoué la semaine dernière dans sa première tentative pour acheminer des vivres.

■ Intempéries dans le Middle West

DENVER, Colorado (AP) — De fortes précipitations neigeuses sur le Middle West ont provoqué hier la fermeture de kilomètres d'autoroutes et d'écoles tandis que de nombreux voyageurs restaient bloqués. Deux personnes ont trouvé la mort dans le Wyoming et un adolescent qui avait disparu dimanche dans le Nebraska a été retrouvé en état d'hypothermie. Cette dépression, précédée dimanche par de violents orages, des tornades et des pluies torrentielles sur la région des Grandes Plaines, s'est transformée hier en blizzard et a paralysé les infrastructures de nombreux États américains.

Quatorze millions de personnes veulent voir vos annonces à tel point qu'elles sont prêtes à payer pour les voir.

En fait, les lecteurs de quotidiens lisent les annonces. Et c'est même là une des premières raisons pour lesquelles ils achètent le quotidien; 66% disent qu'ils s'y réfèrent pour planifier leurs achats. Ils y trouvent des informations dignes de foi, qui leur inspirent confiance et qu'ils peuvent consulter quand bon leur semble. Ça veut dire que votre message ne leur entre pas par une oreille pour leur sortir par l'autre. Au contraire, il rejoint les gens qui veulent acheter.

Ils achètent, ça, c'est sûr. À briser des records. On classe les lecteurs de quotidiens parmi les plus gros consommateurs de presque toutes les catégories de biens et services.

Maintenant, dites-nous, quand vous pouvez trouver autant de consommateurs quelque part, ne devriez-vous pas faire un petit effort pour y être également ?



Pour plus d'informations, appelez le Bureau de commercialisation des quotidiens au (514) 282-1542. LE BUREAU DE COMMERCIALISATION DES QUOTIDIENS

SPECIAL FRUITS DE MER

Crabe d'Alaska
Crevettes
Langoustines
Moules
Pétoncles
Cuisses de grenouille

incluant : potage ou salade et café **14.95\$**

1431, rue Notre-Dame L'Ancienne-Lorette (près du boul. Honoré) **871-5021**

MAURICE ROY GEO CHEVROLET Oldsmobile

ALAIN BRETON conseiller vente de véhicules neufs

VOUS OFFRE EN SPECIAL!

DELTA ROYALE LS 1992 N° 2037, tout équipée P.P.M.: 29 357! **25 975\$**** ou **520.62\$** par mois*

* 48 mois d'utilisation, valeur de rachat garantie par GMAC, taxes en sus. Comptant 1500\$ ou échange équivalent. ** Transport et préparation en sus. Rabais GM inclus.

Aut. de la Capitale sortie Seigneuriale, Beauport (418) 666-9900

VERRES DE CONTACT

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE RICHARD

Gaëtan Richard, md FRCS(C)

1045, chemin Ste-Foy QUÉBEC Face Hôpital St-Sacrement **683-4450**

Ecole de Danse JACQUES DUVAL

CENTRE DUVALIER

SORTIE PIERRE-BERTRAND SUD, VANIER VOISIN BOULEVARD TOYOTA

APPRENEZ LA DANSE POUR SEULEMENT 6\$ PAR SEMAINE INCLUANT TPS

DANSE SOCIALE ET DE LIGNE POUR COUPLES ET PERSONNES SEULES

5 choix dans la semaine pour suivre votre cours

DÉBUTANT

DANS LA SEMAINE DU 13 MARS

POUR RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION **682-3111**

J'AI DÎNÉ AVEC CÉLINE DION... ÇA M'A RAPPORTÉ 200 \$.

IDENTIFIEZ LES CHANSONS DU TRIO-ROCK-DÉTENTE ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER INSTANTANÉMENT 100\$, 200\$, 300\$ COMPTANT OU PLUS.

8400\$ À GAGNER

Du 9 mars au 24 avril, soyez à l'écoute de CITF Rock-Détente 107,5 FM. Tous les jours de la semaine, du lundi au jeudi, entre 9 h et 17 h, nous ferons tourner trois chansons composant le TRIO-ROCK-DÉTENTE du jour. Identifiez chacune de ces chansons et, le lendemain matin à 7h25, nous prendrons l'appel chanceux. Si la personne identifie une, deux, ou trois chansons, elle gagne instantanément 100 \$, 200 \$, 300 \$ ou plus, parce que l'argent non gagné est ajouté à la cagnotte du lendemain. Fréquentez Rock-Détente, c'est payant!

Tous les détails et règlements de ce concours sont disponibles à la station.

CITF 107,5 FM ROCK-DÉTENTE

Les États-Unis regardent passer le cargo de missiles nord-coréens

WASHINGTON (AFP, Reuter) — Les États-Unis ont indiqué hier qu'ils continuaient de surveiller les mouvements d'un cargo nord-coréen soupçonné de transporter des missiles sol-sol Scud-C vers l'Iran et la Syrie, mais se sont refusés à « spéculer » sur un possible arraisonnement. Selon des diplomates, aucune décision n'a été prise de le stopper.

Le président George Bush, qui s'était dit samedi « préoccupé » par cette affaire, a précisé avoir discuté de ce sujet hier matin avec son conseiller pour les affaires de sécurité nationale, Brent Scowcroft, et a déclaré: « Je n'ai rien à dire publiquement à ce sujet ».

« Nous continuons de surveiller le navire mais aucune mesure n'a été prise et nous ne spéculerions pas sur une quelconque action », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater.

Le porte-parole du Département d'Etat, Richard Boucher, s'est de son côté également refusé à « spéculer » sur l'attitude qu'entendent adopter les États-Unis si le navire poursuit sa route.

« Nous avons exprimé notre préoccupation sur les transferts de missiles vers le Moyen-Orient, et fait part de la grande inquiétude que nous aurions au sujet de transferts de missiles effectués par la Corée du Nord », a-t-il déclaré. Il a ajouté que les États-Unis avaient déjà « encouragé tous les pays à agir prudemment » en ce domaine.

Des responsables américains avaient indiqué au cours du week-end que les États-Unis étaient prêts à arraisonner le navire, qui se trouvait dans l'océan Indien, s'il pénétrait dans le Golfe.

Le New York Times affirmait

cependant, hier, en citant des « responsables de l'administration parlant sous couvert de l'anonymat », que si « les navires américains sont prêts à intercepter le cargo », une « confrontation au sujet de la cargaison ne devrait pas avoir lieu avant plusieurs jours ».

Les autorités de Pyongyang, capitale de la Corée du Nord, observaient toujours hier le silence, illustré par l'absence de toute référence à cette affaire dans les dépêches de l'agence officielle nord-coréenne KCNA reçue à Tokyo.



Exit Begin

Des dizaines de milliers d'Israéliens comme Aman (photo), de tous milieux, se sont spontanément déplacés hier pour rendre hommage à celui qu'ils considèrent comme l'un des derniers « grands » du sionisme et l'artisan de la paix avec l'Égypte, Menahem Begin, mort la veille à l'âge de 78 ans. En dépit de la volonté du défunt d'avoir un enterrement familial, le gouvernement au complet ainsi que l'opposition et les autorités religieuses sont venues saluer sa dépouille.

L'Indonésie dépêche six navires de guerre pour barrer la route à un traversier de pacifistes...

DJAKARTA (Reuter, AP, CP) — L'Indonésie a dépêché plusieurs navires de guerre au large du Timor oriental, afin de barrer la route à un « bateau de la paix » portugais abritant quelque 180 jeunes pacifistes dont trois Canadiens et qui est attendu dans la région dans les prochaines 48 heures.

Les forces navales ont maintenant déployé six bâtiments de guerre dans le détroit de Wetar, que l'on emprunte pour gagner Dili, chef-lieu de Timor-Est, a déclaré un porte-parole de la marine cité par l'agence officielle Antara.

Le Lusitania Expresso, traversier réaménagé, a quitté hier matin le port australien de Darwin pour le Timor-Oriental. Le trajet représente environ 36 heures.

Ses passagers, qui viennent de 21 pays, veulent déposer une gerbe dans un cimetière de Dili pour commémorer un massacre commis il y a trois mois par l'armée indonésienne contre les membres d'un cortège funèbre. Les autorités ont fait état de 50 morts, mais des témoins ont avancé un bilan de 180 tués.

Djakarta a interdit ses eaux territoriales au navire. La presse étrangère s'est également vu in-

terdire l'accès de Timor-Est pour la première fois depuis trois ans.

« Cette force d'intervention navale n'aura aucune difficulté à remplir sa mission », a dit le porte-parole de la marine cité par Antara. Parmi les navires mobilisés figurent une frégate et un destroyer, précise l'agence.

Une autre frégate avait déjà été envoyée précédemment vers le Timor-Oriental, ancienne colonie portugaise envahie par l'Indonésie en 1975 et annexée l'année suivante.

Trois Canadiens figurent parmi les quelque 180 pacifistes qui ont pris place à bord du traversier. Ce sont David Stewart, 30 ans de Halifax, John Mallard, 26 ans, d'Otawa, qui enseigne l'anglais en Tchécoslovaquie et Geneviève Appleton, 21 ans, de Toronto.

Les « bleus » au Cambodge

PHNOM PENH (AFP) — Les cent premiers casques bleus de l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC) doivent arriver aujourd'hui en provenance d'Indonésie, ont annoncé hier des responsables de l'ONU. Cent militaires indonésiens membres des forces de maintien de la paix doivent arriver par bateau à Kompong Som, à 230 km au sud de Phnom Penh, a déclaré un porte-parole de la mission. Ils doivent être rejoints vendredi par 700 autres membres de leur bataillon d'infanterie.

C.O.N.C.O.U.R.S

FEU VERT

UNE PLANÈTE À PROTÉGER...
DES PRIX À GAGNER!

PRÈS DE
14 000 \$
EN PRIX

- Plusieurs dépôts à terme de 3 000 \$, 1 000 \$ et 500 \$, pour une valeur totale de 6 500 \$.
- Des bons d'achat d'épicerie jusqu'à 100 \$ par semaine pour une période allant jusqu'à 6 mois. En tout, 6 600 \$ de provisions!

POUR PARTICIPER, C'EST SIMPLE!

- Du 18 février au 10 mars, identifiez le symbole lumineux qui apparaît en haut de l'écran, pendant l'émission « Feu Vert ».
- Inscrivez le symbole sur le bulletin de participation ci-dessous, que vous retrouverez tous les mardis dans Le Soleil.
- Retournez votre bulletin à l'adresse indiquée, avant le 13 mars à 16 h 30.

Les règlements du concours sont disponibles aux sièges sociaux de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, de Radio-Québec et de Steinberg inc.

À VOUS D'AGIR... À VOUS D'Y VOIR...

Radio Québec **MARDI 20 H 30**
DIMANCHE 17 H 00

LESOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

Satisfaction
garantie

BULLETIN DE PARTICIPATION

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ App: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Tél. (résidence): _____ Tél. (travail): _____

Date de l'émission « Feu Vert » que vous avez regardée: _____

Le symbole lumineux que vous avez remarqué est: _____

Veuillez retourner ce bulletin à l'adresse suivante:
CONCOURS FEU VERT
La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec
100, avenue des Commandeurs, Lévis (Québec) G6V 7N5

Desjardins L'incroyable force de la coopération.

MAURICE ROY **GEO CHEVROLET** Oldsmobile

MICHEL CHANTAL conseiller
vente de véhicules neufs

VOUS OFFRE EN SPECIAL

GEO METRO 1992
3 portes, boîte manuelle
P.P.M.: 8 590 \$

Prix spécial 6 990 \$ 14671* par mois!**

*48 mois d'utilisation, valeur de rachat garantie par GMAC, taxes en sus. Complément 1 500 \$ ou échange équivalent.
**Transport et préparation en sus. Rabais GM et étudiant inclus.

Aut. de la Capitale
sortie Seigneunale, Beauport
(418) 666-9900

MAURICE ROY **GEO CHEVROLET** Oldsmobile

JE chante

CHIK 98,9
LESOLEIL

usqu'au 24 avril...
venez chanter dans La Jungle,
tous les matins à 8 h 15!

À GAGNER :

- Tous les matins!**
L'un des 35 vestons en cuir d'une valeur de 250 \$, offerts par L'entrepôt de la chaussure Luigi.
- Toutes les semaines!**
L'une des 8 machines à chanter Karaoke d'une valeur de 800 \$, parmi les meilleurs de la semaine.

GRAND PRIX !

- Un système de son ultra sophistiqué d'une valeur de **10 000 \$**, tiré au hasard parmi les 35 participants!

LA CHANSON DU JOUR

Tell Her About It
de Billy Joel

Tell her about it
Tell her everything you feel
Tell her every reason to accept
Give her love for real
That you're for real
Tell her about it
Tell her all your crazy dreams
Tell her you need her
Let her know you need her
Let her know how much she means

Écoutez
La Jungle
à CHIK 98,9
pour plus de détails.

Règlements disponibles à CHIK 98,9.

Entrepôt de la chaussure
LUIGI
Ste-Foy • Charlesbourg • Lévis • Québec

INFO-BUDGET 1-800-267-6640

Pour toute question sur le budget fédéral,
ou pour obtenir des imprimés, appelez sans frais.

Personnes sourdes ou malentendantes:
1-800-267-6650 (ATS/ATME)

Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada



Des partisans arborent une banderole du chef de l'opposition serbe Vuk Draskovic lors d'une manifestation anti-communiste. Ils demandent la démission du président Slobodan Milosevic qu'ils accusent d'avoir ruiné l'économie à la suite de la guerre avec la Croatie sécessionniste.

Les Serbes révoltés

BELGRADE (AFP, Reuter) — Le leader de l'opposition serbe Vuk Draskovic a appelé hier à une grève générale et à une paralysie totale de la vie en Serbie pour obtenir la démission du président Slobodan Milosevic et du gouvernement socialiste au cours d'une manifestation rassemblant 70 000 personnes à Belgrade, selon ses organisateurs, et 30 000 personnes, selon l'agence Tanjug.

« Que toute la Serbie se transforme en un territoire figé et silencieux », a lancé M. Draskovic, président du Mouvement du Renouveau Serbe (MRS) en demandant à la population de ne pas se rendre au travail, et aux écoles, facultés, restaurants et cinémas de fermer leurs portes « pendant plusieurs jours » pour obtenir le départ des ex-communistes au pouvoir.

Au cours de cette manifestation — la plus grande organisée par l'opposition depuis le début de la guerre contre la Croatie — Vuk Draskovic a promis aux manifestants réunis sur l'esplanade de la cathédrale orthodoxe Saint Sava que le prince Alexandre Karadjordjevic, prétendant au trône, serait intronisé sur cette même place dès la chute des socialistes.

« La famine frappe à notre porte, le chômage progresse et l'économie chute », a ajouté M. Draskovic en dénonçant la politique étrangère de Belgrade qui a abouti à ce que la Serbie « n'ait plus aucun ami dans le monde ».

Pendant ce temps, de nouveaux duels d'artillerie ont opposé hier l'armée yougoslave (serbe) et les forces croates le long de la côte adriatique et en Slavonie occidentale, faisant six blessés.

Par ailleurs, Croates et Musulmans de Bosnie-Herzégovine sont pratiquement parvenus à Bruxelles, hier, à un accord sur l'organisation de leurs futures relations dans une république indépendante, mais les représentants serbes ont demandé à consulter leur peuple avant de donner leur feu vert.

Enfin, le secrétaire d'État américain James Baker a clairement laissé entendre hier que les États-

Unis allaient reconnaître l'indépendance de certaines des républiques de l'ancienne Yougoslavie. L'Europe et le Canada ont reconnu la Croatie et la Slovanie.

Un premier conflit social pour Eltsine

MOSCOU (d'après AFP) — Le gouvernement russe de Boris Eltsine affronte son premier conflit social d'envergure, depuis la libération des prix début janvier, dans la région houillère du Kouzbass en Sibérie occidentale où les syndicats ont décrété hier une grève générale illimitée à partir de demain.

Il s'agit aussi du premier mouvement de revendication de masse depuis l'élection de M. Eltsine à la présidence de la Fédération de Russie en juin dernier.

Cette grève devrait être suivie par environ un million de travailleurs adhérents de la Fédération des syndicats de la région, a précisé le président du Comité de grève.

Mue par des revendications salariales, elle a été décidée au terme de pourparlers infructueux entre l'administrateur régional Mikhaïl Kisiouk, très contesté, et les représentants des travailleurs. Dans un appel diffusé hier à la radio, M. Kisiouk a lancé un appel au calme à la population. « Si la grève a lieu, elle sera plus terrible que les précédentes, qui ont déjà eu pour la région des conséquences économiques graves », a-t-il souligné.

SEARS

LUNETTES
2 POUR 1
incluant VERRES DE CONTACT
toutes combinaisons possibles



• 2 paires (verres et montures). Ne payez que la plus chère des deux.

• Pour vous... ou un ami

OU **UNE SEULE PAIRE DE LUNETTES** parmi notre collection Sélection: *Platinum, Charmant, Pascale, Alfred Sung et obtenez **20%** de rabais sur les lentilles

VERRES DE CONTACT
Port quotidien

À partir de **109\$**

EXAMEN DE LA VUE SUR PLACE OU APPOREZ VOTRE PRESCRIPTION

* À l'achat d'un plan de service

PRODUITS D'ENTRETIEN pour les verres de contact

- OPTI-FREE 355 ml Ord. 9\$ **6⁹⁹** ch.
- OPTI-CLEAN II 24 ml Ord. 9.40\$ **6⁹⁹** ch.
- OPTI-ZYME 24 ml Ord. 10.80\$ **7⁹⁹** ch.
- OPTI-TEARS 15 ml Ord. 7.75\$ **5⁹⁹** ch.
- OPTI-FREE 12 ml - nettoyant quotidien Ord. 5.75\$ **4⁹⁹** ch.

CARTE DE CRÉDIT SEARS ACCEPTÉE
ACCUMULEZ DES POINTS

CLUB SEARS

* Verres de contact sphériques simple vision à prix ordinaire à l'achat d'un plan de service.

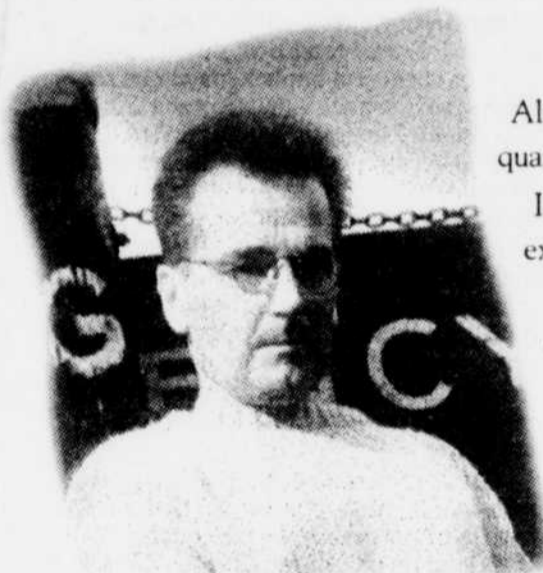
** Les montures de la collection Sélection ne font pas partie de l'offre 2 pour 1. Pour un temps limité. Voir les détails de cette offre en magasin.

20 CLINIQUES POUR MIEUX VOUS SERVIR...

Région de Québec:

Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Sainte-Foy: 658-2121
Copyright Canada, 1992, Sears Canada Inc.

Pour lui, acheter une deuxième Hyundai, c'était pas la mer à boire



Alfred Martin, professionnel de la plongée sous-marine. Un gars qui aime savoir où il s'en va... y compris quand il achète une voiture.

Il y a trois ans, Alfred a choisi Hyundai. À ce moment-là, très peu de gens étaient au courant de la qualité exceptionnelle de la Hyundai Excel.

Après avoir accepté un contrat sur la côte ouest, il s'y est rendu en Excel. La vie n'a pas été des plus douces, ni pour Alfred ni pour l'Excel dans les montagnes de l'Oregon, sur les chemins rocailleux qui longent le Pacifique et sur la route de l'Alaska. Mais l'homme et la machine ont passé à travers. Alfred a même été étonné par l'excellente valeur de revente de sa vieille Excel.

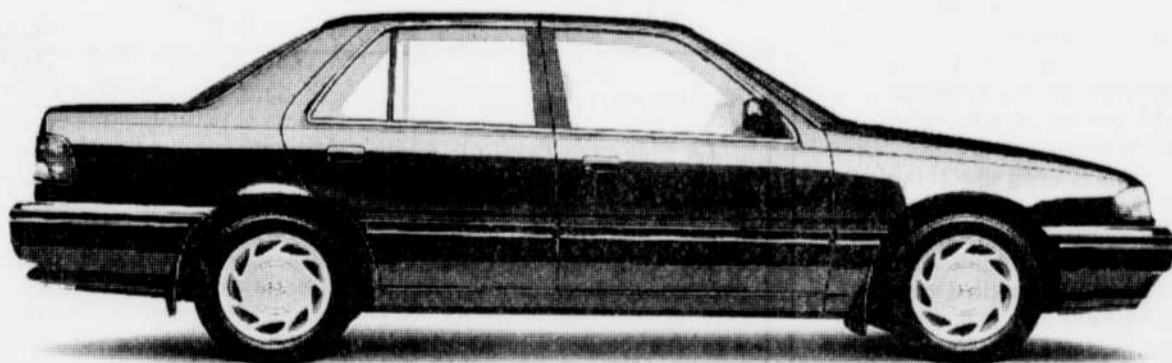
Récemment, il a décidé de s'offrir une autre Hyundai... une Sonata GLS V-6, s'il vous plaît! Une confortable berline de luxe avec un imposant moteur de 3 litres à arbre à cames en tête, mieux équipée que bien des concurrentes japonaises. En plus de ça, elle accueille

5 adultes dans le confort et Alfred peut même y faire entrer son équipement de plongée!

La première fois qu'il a acheté une Hyundai, certains le regardaient de travers. Aujourd'hui, quand ils le voient circuler dans sa belle et luxueuse Sonata GLS V-6, ils commencent à se demander s'ils n'ont pas manqué le bateau!



HYUNDAI
Un achat intelligent.



1992 Sonata GLS V-6

La Sonata GL 2 litres. À partir de 13 295 \$.*

La berline de luxe assez spacieuse pour 5 adultes. Moteur de 2 litres à 16 soupapes et double arbre à cames en tête (V-6 3 litres de 142 HP en option). La GLS standard comprend, entre autres : boîte automatique 4 vitesses avec surmultiplication, régulateur de vitesse, glaces électriques, rétroviseurs extérieurs et verrouillage des portes à commande électrique. Toutes les voitures Hyundai sont couvertes par la garantie globale limitée de 3 ans/60 000 km et la garantie sur les éléments principaux de 5 ans/100 000 km. Renseignements complets auprès du concessionnaire.

* P.D.S.F. pour la Sonata GL 2 litres 1992. Transport, immatriculation, frais de préparation et taxes en sus. Renseignez-vous auprès du concessionnaire sur les frais de transport et de préparation. Le concessionnaire peut vendre moins cher.

Ste-Foy Hyundai
2650, Dalton
Ste-Foy 654-9292

Automobiles Leviko Ltée
144, rue Kennedy
Lévis 833-7140

M. Lessard Ltée
659, boul. St-Joseph
Québec 623-5471

Luxoto Inc.
484, Côte Joyeuse
St-Raymond
1-800-463-3818

Hyundai Laurier Station
164, boul. Laurier
Laurier Station
728-4044

Hyundai St-Georges
105 55, 1ère Avenue
St-Georges Est
Comté de Beauce 228-8814

Cité Hyundai
150, boul. Taché ouest
Montmagny 248-7877

Rivière-du-Loup Hyundai
289, Temiscouata
Rivière-du-Loup
862-8144

Rimouski Hyundai
375, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père
724-2231

Garage C. L. Auto Inc.
163, boul. LaSalle
Baie-Comeau
296-8824

Porlier Automobiles Inc.
100, Napoleon
Sept-Îles 962-1828

Gaspésie Auto Inc.
Route 132
Bonaventure ouest
Bonaventure 534-2191

Automobiles des Îles
1199, Chemin Laverrière
Cap-aux-Meules, Québec
986-5566

Garage Jean-Roch Thibeault
989 MGR de Laval
Baie St-Paul
445-2379

Centre Hyundai
1605 boul. Henri Bourassa
Québec 522-3738

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
82664624
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

Plus de **3 000 points** offerts cette semaine dans **LES SOUS**

CLUB Multi points

Huguette Paradis et Flora Blanchette, missionnaires s.f.

COMMUNIQUÉ

Je ne suis plus au marché aux puces Super bar, 1515, d'Estmaurville, Québec. Je suis maintenant au marché aux puces de la Capitale, 5005, boul. de l'Ornière, Les Saules. J'ai de la belle broderie faite à la main par nos élèves en Haïti et de la belle sculpture de bois, du linge pour bébés et enfants de 2 ans à 3X ans et bien d'autres choses pour le profit de notre mission.

Venez me rencontrer, je vous attends jeudi et vendredi de 13h à 20h30 et samedi, dimanche de 9h30 à 16h30.

Huguette Paradis, auxiliaire franciscaine Responsable au Canada
Stands: 192-193-194
Tél. au stand: (418) 667-7537

Hyundai s'implante chez nous pour mieux vous servir

ÉDITORIAL

L'éléphant perd les pédales

L'éléphant américain perd les pédales. Après les frites congelées, le homard, le saumon, la potasse, l'acier, les contre-plaques et quoi encore, le protectionniste qui couve sous tout avocassier des États-Unis en mal de contrats plantureux, vient de frapper coup sur coup le magnésium, les automobiles et le bois d'oeuvre.

Cette dernière décision contre les exportations de bois d'oeuvre a fait déborder une marmite qui bouillait depuis déjà un bon moment. Il y a matière à hurler, car elle imposera une ponction annuelle de plus de 400 millions \$ sur la production canadienne. Des milliers d'emplois directs et indirects en souffriront.

Et que fait le Canada ? Le premier ministre Mulroney téléphone à son ami George Bush pour lui souligner sa mauvaise humeur, et porte ensuite le blâme de ces décisions sur des fonctionnaires de niveau inférieur.

Pour le bénéfice des contribuables, souhaitons simplement que M. Mulroney joue la comédie en faisant semblant d'ignorer la gravité de la situation. Car dans son énoncé de politique commerciale du 28 février dernier, le gouvernement américain spécifie que l'administration utilisera tout son attirail législatif pour ouvrir les marchés étrangers et s'assurer de l'équité des échanges.

La joute en cours dépasse les lubies de petits fonctionnaires. Elle résulte des volontés des groupes de pression en tout genre qui servent de fondement à la politique américaine et rendent ineptes les tentatives de ceux qui cherchent à en cerner la cohérence.

Rappelons le cas des véhicules Honda assemblés en Ontario avec des moteurs assemblés, eux, en Ohio. L'industrie américaine en crise avait demandé aux manufacturiers japonais de s'installer chez eux, question de compétitionner dans des conditions identiques. Mais dix ans plus tard, les 2000 travailleurs américains en perdent leur latin de voir leurs produits jugés étrangers.

Pourtant, rapporte le *New York Times* dans son édition de dimanche, le même gouvernement américain qui vient de porter ce jugement défendait il n'y a pas si longtemps l'américanité des Honda *made-in-Ohio* face aux Européens qui eux, les estimaient trop japonaises à leur goût et par conséquent soumises à des quotas. Honni soit qui mal y pense !

Les groupes de pression ont plus de poids sur le président Bush, en cette année électorale axée sur la chasse aux Japonais, que les appels interurbains de Brian Mulroney. Les candidats les plus protectionnistes agitent le sceptre du chômage, et l'argent des caisses électorales favorise cette tendance naturelle.

Il faut chercher le coupable dans le système américain lui-même, fondé sur la contestation judiciaire à outrance. Tout se passe comme si le *fair-play* et la poignée de mains n'existaient pas, aux États-Unis, et que tout débat devait se terminer devant un juge.

Le coeur du problème réside toutefois dans l'ignorance qu'ont les Américains de leur propre protectionnisme, et de l'incongruité de leur législation commerciale où tous sont présumés coupables ou presque avant même l'audition finale. Qui aurait dit qu'il faudrait songer à faire du libre-échange un outil d'éducation pour les milieux d'affaires américains ?

RAYMOND GIROUX

Bloc-notes

L'appât du gain

Le président du Mouvement Desjardins dénonçait l'appât du gain dans nos sociétés néo-libérales au cours d'une « homélie » à la basilique de Québec, dimanche dernier.

Pour bien marquer les excès de l'individualisme économique, M. Béland soulignait que les patrons américains gagnent 93 fois le salaire de leurs employés.

Comme le salaire industriel moyen est d'environ 25 000 \$ au Canada, on aurait des patrons qui se taillent un revenu de près de 2,5 millions \$ par an. Y a-t-il un seul patron québécois parmi ces multimillionnaires ?

En fait, le président de Desjardins relevait une situation propre aux très grandes entreprises américaines et vigoureusement dénoncée là-bas. Pas dans les églises cependant. Quand ces entreprises perdent de l'argent, les dividendes disparaissent, les employés sont mis à pied mais les dirigeants conservent leurs hauts salaires.

La réalité québécoise est plus modeste. Des patrons du privé, qui gagnent environ 10 fois le salaire de leurs employés, n'hésitent pas, depuis dix ans, à faire des mises à pied pour soutenir leurs revenus et la concurrence.

Il s'agit d'une façon très nord-américaine d'éponger la baisse des revenus des entreprises en période de ralentissement économique ou de récession.

Or, des économistes américains estiment que cette pratique déstabilise profondément l'économie. Autant les nouveaux chômeurs que ceux qui ont peur de le devenir freinent leur consommation et entraînent, comme dans un jeu de dominos, de nouvelles baisses dans les revenus des entreprises et d'autres mises à pied.

Il est heureux que le gouvernement du Québec n'ait pas suivi l'exemple des quelques provinces qui ont décidé, l'an dernier, d'équilibrer leur budget en sabrant dans leur personnel.

Même quand les coupures sont inévitables, on peut sauver l'honneur, comme chez SNC-Lavalin dont les cadres subiront une baisse de salaire au moment où l'on fera des centaines de mises à pied.

L'insécurité et l'appauvrissement de la décennie 1990 ont entraîné aux États-Unis un retour aux vieilles valeurs d'avant la course à l'argent des années 1980. Sans doute, la vague frapperait-elle bientôt le Québec.

MARIE CAQUETTE

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDÉditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSVice-président exécutif:
DENIS CLICHE

De la matière à réflexion pour le PQ

À l'aube de la nouvelle session à l'Assemblée nationale, les stratèges du Parti québécois doivent commencer à se demander ce que ça va prendre pour distancer les libéraux une fois pour toutes. Bien sûr, si les élections avaient lieu demain matin, le PQ l'emporterait avec une confortable majorité de sièges, mais il n'y aura pas d'élections demain matin.

Selon le dernier sondage IQOP-LE SOLEIL-CKAC, l'écart entre les deux partis n'est plus que de cinq points. À mi-chemin d'un deuxième mandat, dans une conjoncture économique aussi difficile, c'est loin d'être catastrophique pour le PLQ. C'est même mieux que la « vraie victoire morale » à l'élection partielle dans Anjou.

Pourtant le taux de satisfaction à l'endroit du gouvernement baisse continuellement depuis l'automne. Et on a beau scruter l'horizon politique, on ne voit rien qui semble susceptible de stopper cette dégringolade. Ce serait plutôt le contraire.

Ca devrait normalement se refléter dans les intentions de vote. Or, ce n'est pas le cas. De toute évidence, il y a quelque chose ou quelqu'un qui empêche le PQ de profiter pleinement du mécontentement de la population.

Depuis plus d'un an, le vote péquiste tel que mesuré par IQOP oscille autour de 40 %, avant répartition des indécis. Ce mois-ci, la courbe des indécis atteint une pointe inhabituelle de 27,2 %. Résultat : le vote péquiste tombe de 4,4 points, alors que le vote libéral baisse de seulement 1,7 point. Conclusion : les appuis péquistes semblent plus volatiles.

Cette fragilité est d'autant plus inquiétante que l'appui à la souveraineté s'est stabilisé autour de 50 %, avant répartition des 15 % d'indécis, quels que soient les rebondissements du débat constitutionnel. Autrement dit, le PQ ne profite pas non plus

Michel
DAVID

de la popularité de son option autant qu'il le devrait.

Le sondage IQOP démontre que sur le spectre constitutionnel, le premier ministre Bourassa serait théoriquement en mesure de ratisser plus large que Jacques Parizeau : 22,7 % des souverainistes pensent qu'il serait mieux à même de gérer le passage à la souveraineté que le chef du PQ, mais seulement 10,8 % des fédéralistes pensent que M. Parizeau serait plus qualifié.

Remarquez, les résultats du sondage ont aussi de quoi rendre M. Bourassa songeur. Ils suggèrent implicitement que sa bonne performance dans les intentions de vote est attribuable en bonne partie à sa présumée aptitude à assurer une transition en douceur. La question est de savoir jusqu'où il est disposé à jouer ce rôle.

À l'égard du rapport du comité Beaudoin-Dobbie, le verdict est sans appel : même si la population ne sait pas trop ce qu'il y a là-dedans, l'appui aux recommandations est tellement faible qu'on ne voit même pas comment elles pourraient servir de point de départ à l'élaboration d'offres crédibles.

Dans l'entourage de M. Bourassa, on a déjà commencé à réfléchir sur l'éventualité que les offres ne soient pas vendables, mais le score plutôt médiocre du scénario de Bruxelles dans les sondages indique qu'il ne sera peut-être pas possible de couper la poire en deux, comme le premier ministre en aurait sûrement le réflexe.

La réponse à sa fameuse question sur les deux États souverains associés est typi-

que de l'électorat québécois : comme dans le cas de la loi 178, les souverainistes et les anglophones sont contre, les libéraux sont pour et les francophones sont partagés.

Même à l'intérieur de son propre parti, la marge de manoeuvre de M. Bourassa commence à être passablement limitée : seulement 19 % des électeurs libéraux jugent satisfaisantes les recommandations du comité Beaudoin-Dobbie, mais 57 % sont contre la souveraineté.

À moins d'offres mirobolantes que rien ne laisse actuellement prévoir, le congrès spécial du PLQ s'annonce mémorable. La proportion de souverainistes chez les électeurs libéraux atteint maintenant 30 %, mais elle sera beaucoup plus importante au congrès en raison de la forte représentation des jeunes.

Peut-être M. Bourassa pourrait-il reformuler sa question et demander à la population de se prononcer sur une souveraineté assortie d'une offre d'union économique avec un parlement commun, plutôt que de rendre la souveraineté conditionnelle à cette union.

Cette formulation serait en tous points conforme au rapport Allaire qui proposait que « le Québec offre, au reste du Canada, l'aménagement d'une union économique gérée par des institutions de nature fédérale ».

Si M. Parizeau a pu dire qu'il répondrait non à la question telle que libellée à Bruxelles, sous prétexte qu'un refus du Canada anglais maintiendrait le statu quo, il pourrait difficilement refuser de s'associer à une démarche qui aboutirait nécessairement à plus de souveraineté qu'aujourd'hui.

« Après 25 ans en politique, il n'y a plus grand-chose qui m'embarrasse », disait M. Bourassa, la semaine dernière. Si la question comportait une telle obligation de résultat, je me demande lequel des deux serait le plus embarrassé.

Votre Opinion

Notre culture

Le vice-président du Parti québécois, Bernard Landry, demanda récemment à un auditoire d'immigrants de diverses origines ethniques de collaborer avec nous à construire « une culture québécoise » qui ne sera « ni française, ni canadienne-française ».

Et pourquoi cette « culture québécoise » ne devra-t-elle plus être « ni française, ni canadienne-française » ?

Mais que comptons-nous, nous Français d'Amérique, nous Français du Québec, alors, dans ce combat pour la libération, pour l'indépendance nationale de notre pays ? Le Québec est à la nation française d'Amérique, ce que l'Angleterre, l'Irlande, l'Italie, la Palestine, l'Israël, la Grèce sont respectivement à ces nations en ce monde, où qu'elles soient.

C'est la nation canadienne-française québécoise qui lutte sans cesse, obstinément, depuis la défaite militaire de 1759, à ce que nous sachions, pour s'affranchir, pour la reconquête de son territoire national, de ce pays français qui est nôtre, qui doit être nôtre, qui sera nôtre,

que nous voulons léguer à nos enfants et petits-enfants en toute légitimité comme tel, sans honte aucune de ce que nous sommes ; pays où nous vivrons normalement en Québécois et Québécoise d'âme française, d'esprit français, de pensée française, de mentalité française : n'en déplaise à qui que ce soit !

Pour accueillir l'immigrant, devons-nous chez nous nous dépouiller de notre personnalité française ? Devons-nous renier ce qui a fait et ce qui fait ce que nous sommes, ce qui a été et qui est essence même de notre être national depuis des siècles ; renier l'histoire de nos racines laurentiennes ?

Est-ce à nous chez nous qu'il incombe de nous intégrer aux étrangers, aux immigrants (ce qui ne se voit nulle part) ou n'est-ce pas plutôt à eux de s'intégrer à nous chez nous ? (ce qui est normal partout ailleurs !).

Léandre Fradet
Québec

Pauvre chien !

Je me sens pleine de tristesse et d'indignation en songeant à la mort du pauvre chien de Bernières abattu d'un coup de feu. Ne pouvait-on pas le capturer et

le soigner au lieu de le tirer à la carabine ?

Il y a un an, c'était un loup que l'on avait tué. C'est que l'animal voulait retrouver sa liberté. On l'a abattu. Même si le chien de Bernières avait été un loup, n'aurions-nous pas pu le capturer et le ramener dans un endroit où il puisse vivre ! Mais peut-être qu'il ne reste plus de place sur notre terre où certains animaux peuvent encore vivre.

Toute ma vie, j'ai aimé les animaux et j'ai respecté en eux les créatures de Dieu. Je suis triste de vieillir et de voir le monde devenir insensible et tuer pour régler un problème plus vite. On dirait que personne ne peut penser à partir du point de vue du chien.

Suzanne Paquet
Québec

Un musée

À Amsterdam, Hydro-Québec a démontré qu'elle peut se défendre (LE SOLEIL, 21 février 1992). L'équipe du vice-président pour l'Europe, M. Jacques Finet, a su admirablement présenter la position de la société d'État devant le tribunal international de l'eau, dans le dossier

Grande-Baleine l'opposant aux Cris.

L'importance de la délégation québécoise aura toutefois contribué à donner de la crédibilité à cette « autorité morale ». C'était le prix à payer pour défendre les intérêts des contribuables québécois.

Les pourparlers internationaux se poursuivent entre Hydro-Québec et ses nombreux interlocuteurs. Par contre, une vitrine permanente sur l'hydro-électricité québécoise faciliterait la bonne compréhension des projets actuels et à venir. Je pense à un musée de l'électricité.

Le gouvernement Bourassa pourrait décider de créer un musée national de l'électricité qui mettrait en perspective des expositions allant de la théorie de l'électromagnétisme de James Maxwell et des ondes électriques du cerveau, aux turbines et au transport de l'électricité.

Certaines maquettes représenteraient les 476 barrages qu'Hydro-Québec a érigés dans la province. L'impact des travaux de la Baie James sur les bassins hydrographiques pourrait être explicité clairement.

Henri L. Comte
Limoulu

LES IDÉES DU JOUR

L'économie risque de créer l'illusion du bonheur

par Claude BELAND

Extraits de l'allocution de M. Béland, président du Mouvement des caisses Desjardins, aux Conférences Notre-Dame, à la basilique de Québec, le 8 mars.

C'est un grand honneur que me fait l'archevêque de Québec, Monseigneur Maurice Couture, en m'accordant ce privilège de venir m'adresser à vous, aujourd'hui, en ce premier dimanche du carême. Je l'en remercie chaleureusement.

Je le remercie également, puisque cette invitation est un geste que j'appellerais de décloisonnement — en ce sens qu'il reconnaît que l'humain est un être global, pas nécessairement cloisonné dans son champ d'activités ou d'habileté.

Cette invitation, en ce sens, m'apporte une certaine satisfaction, celle de réaffirmer la résistance que j'ai toujours face à cette tendance de notre époque à compartimenter l'être humain. Il me semble que, comme homme ou femme, chacun et chacune de nous n'est pas seulement un travailleur, un producteur ou un consommateur; chacun, chacune de nous n'est pas seulement un éparpant, ni un électeur, ni un auditeur, et surtout pas simplement un soldat qu'on oppose à un autre soldat, mais que nous sommes chacun un peu tout cela à la fois et même davantage, avec, je vous le concède, une habileté ou une compétence acquise dans une activité particulière. Mais nous ne sommes certes pas seulement cette habileté ou cette compétence.

J'ai toujours hésité devant un tel « cloisonnement des esprits », puisqu'il conduit, à mon sens, à certaines incohérences, comme celle de tolérer qu'on soit croyant le dimanche, professionnel, commerçant ou travailleur la semaine et sportif le samedi; en somme, qu'on soit guidé par des valeurs ou des éthiques qui diffèrent selon l'occupation du jour.

Ou encore cette incohérence, tout aussi inacceptable à mon sens, qui fait qu'on ne vous accorde plus la parole autrement qu'à l'intérieur de votre champ d'habileté spécifique.

Puisque vous m'accueillez ici aujourd'hui, c'est que vous reconnaissez qu'il puisse en être autrement. Je vous en remercie.

Des tendances contradictoires

Et je suis heureux que vous le fassiez en me suggérant le sujet de l'économie car, comme j'exerce en ce domaine depuis plusieurs années déjà, j'en suis venu à l'intime conviction que la

tendance actuelle à compartimenter ainsi l'humain n'est pas une question de sociologie ou de psychologie des masses, mais qu'elle découle plutôt de l'évolution même des systèmes économiques, et en particulier de celle du système dominant ici.

En effet, nous le savons tous, l'être humain est un étonnant paradoxe, un être tiraillé entre deux tendances contradictoires. D'une part, il est animé d'un fort instinct de survivance — un instinct qui fait partie de sa nature — et qui entretient en lui un profond individualisme; et d'autre part, il est soumis au besoin qui lui est tout aussi essentiel: celui de vivre avec d'autres. « Il n'est pas bon que l'Homme soit seul », a dit le Créateur.

Que ce soit le libéralisme économique, le capitalisme, le néolibéralisme, le communisme, le socialisme, tous les systèmes ont, à la base, l'objectif de créer une société juste et équitable.

Voilà la théorie, voilà la fin que poursuivent les différents systèmes économiques: instaurer des organisations qui permettent à chacun de vivre, non pas les uns contre les autres, mais les uns avec les autres et les uns pour les autres. Des systèmes, en somme, qui fécondent la règle de l'union pour la vie.

Un paradoxe

Or, autre paradoxe — découplant probablement du difficile équilibre entre l'individualisme inné de l'humain et sa nécessaire sociabilité — les moyens que, de tout temps, ont élaborés les hommes pour construire cette société désirable sont rarement fondés sur des règles d'union pour la vie mais, au contraire, sur des règles de lutte pour la vie.

En effet, le libéralisme ou le néolibéralisme favorise plutôt ce déséquilibre en maximisant l'appât du gain, le désir de dominer et de posséder. En choisissant la concurrence, l'opposition du capital au travail ou celle du producteur au consommateur comme moteur de l'économie; en choisissant, en somme, la règle de la lutte pour la vie, ce système a plutôt mis en évidence le caractère individualiste de l'être humain, au détriment de sa vocation sociale.

Il a mis sur l'individualisme de l'être humain, sur son désir de possession et de satisfaction de ses besoins insatiables, escomptant libérer ainsi un dynamisme

qui commanderait une production toujours plus grande. A cet égard, il a réussi.

Mais, en soumettant ainsi les sociétés aux impératifs de plus en plus exigeants de la croissance économique, le libéralisme économique ne les a-t-il pas entraînées dans l'étroit sillon de l'individualisme et, ce faisant, ramené l'humain à un simple mécanisme de production, spécialisant de plus en plus son geste et sa pensée de façon que, dans la chaîne de production, il décuple sa performance?

On a ainsi cessé de le voir comme un être global et cherché plutôt à favoriser sa spécialisation à outrance. En somme, dans la foulée de l'établissement de ce système, non seulement avons-nous, finalement, comme humains, restreint notre univers à l'*homo oeconomicus* mais, en plus, cet être économique, nous l'avons, au nom de l'efficacité, compartimenté, spécialisé, décortiqué.

Une société déboussolée

Pourtant, cette course à la croissance économique — une croissance de plus en plus effrénée — n'est finalement qu'une illusion de satisfaction. L'homme ne peut trouver son bonheur dans la satisfaction d'une seule facette de son être. Et ce repli de l'homme économique sur lui-même, ce « cloisonnement des esprits » apparaît finalement comme le reflet d'une société dont le projet global et ultime s'estompé, d'une société qui ne retrouve plus l'horizon vers lequel elle marchait, d'une société en somme qui ne sait plus quel milieu est le plus favorable au développement optimal de l'humain.

En ce sens, l'économie n'est pas qu'affaire de chiffres. L'économie, érigée en système, on le voit bien, a des effets directs et profonds sur le comportement des humains; elle influence l'éthique et les valeurs sur lesquelles il se fonde. Et, si on n'y prend garde, elle en vient à substituer la partie au tout; à convaincre que le moyen est plus important que la fin.

C'est comme si le produit national brut était la mesure du bonheur de l'homme et l'accomplissement ultime de sa finalité, laissant ainsi à d'autres — cloisonnés, eux aussi, dans une autre vision, celle du politique — et exigeant de celui-ci qu'il rétablisse l'équilibre par l'usage de son pouvoir de faire des lois. On se retrouve, de cette façon, devant d'autres luttes: celle de l'économie face au politique, et, à l'intérieur du politique même, devant les éternelles luttes de pouvoir des individus. Se forme ainsi un cercle sans fin de



M. Claude Béland

luttres continues pour la vie. Un écart qui s'élargit

On le constate, l'économie, ainsi isolée du projet social et soumise aux contraintes de ses propres règles, élargit forcément l'écart entre les possédants et les autres.

Des statistiques récentes aux États-Unis démontrent d'ailleurs que l'écart entre les salaires des chefs d'entreprises manufacturières et la moyenne des salaires de leurs ouvriers n'a cessé de s'élargir depuis 30 ans. En 1960, le salaire du chef d'entreprise était 40 fois plus élevé que celui de la moyenne de ses employés; en 1990, il lui était de 93 fois supérieur!

D'ailleurs, aujourd'hui, lorsque les entreprises doivent « rationaliser » leurs opérations, que font-elles? Des mises à pied. De plus en plus de mises à pied, à un point tel qu'on en vient à croire que nous vivons, non plus dans des sociétés, mais dans des économies. Comme si le moyen était devenu plus important que la fin.

Le commandement d'amour

Comme chrétiens et chrétiennes, le commandement « Aimez-vous les uns les autres! », auquel nous voulons obéir et qui, pour nous, est le mot d'ordre le plus généreux, le plus motivant et le plus prometteur, ne laisse aucune place à l'inaction et à la passivité. Porteurs de valeurs de société, nous devenons, comme chrétiens et chrétiennes, porteurs de bonnes nouvelles.

D'ailleurs, les enseignements

de l'Église ont donné lieu à de nombreuses réalisations concrètes: syndicalisme ouvrier et syndicalisme patronal, centres de formation, reconnaissance juridique du droit d'association, législation sur les salaires et les conditions de travail, création du Mouvement coopératif, etc. Et, sur le plan de l'activité économique proprement dite, j'insiste sur cette question du développement coopératif, un système précisément construit sur le principe du « un pour tous, tous pour un », de cette règle de l'union pour la vie.

Mais, encore ici, ce ne sont pas les formules ou les systèmes qui font les humains. Ce sont les humains qui transforment leur milieu — et qui le construisent à leur image. Si, croyons-nous, la société est égoïste, c'est qu'elle est faite d'hommes et de femmes qui favorisent cet égoïsme. Pour convertir les sociétés, il faut d'abord convertir ceux et celles qui les constituent.

Une société vertueuse, juste et généreuse ne peut se construire que par des gens vertueux, justes et généreux. Il en va de même pour la coopération et les coopératives. Ce n'est pas la caisse qui rend les gens vertueux — ses règles du jeu peuvent y contribuer, le favoriser — ce sont plutôt les gens qui rendent ou rendront les caisses vertueuses.

Et si on pense qu'il n'en est plus suffisamment ainsi, aujourd'hui, il faut, à l'intérieur du Mouvement, réagir, car le coopératisme m'apparaît comme le seul

système économique porteur des valeurs d'une société plus juste et plus équitable. A cet égard, il ne faut certes pas à le laisser se désincerner, se dévaloriser.

Je pense qu'aujourd'hui le coopératisme est aussi d'une étonnante actualité et qu'il est porteur des valeurs essentielles à la construction d'une économie de partage, de participation et de solidarité.

D'une économie qui, finalement, à bien y réfléchir, intègre à la vie quotidienne cet enseignement simple et combien fondamental du Christ: « Aimez-vous les uns les autres ». Mais, encore faut-il — avec l'aide de Dieu — que nous soyons capables, tous les jours, et dans nos moindres gestes, de nous aimer nous-mêmes et de nous aimer les uns les autres.

Le « superhomme »

Il suffit d'ailleurs de regarder ce qui se passe autour de nous pour s'en convaincre. Engagé dans la tourmente économique et stimulé finalement par ce désir de démontrer que c'est l'homme lui-même qui est Dieu, l'humain redouble d'efforts pour prendre possession du royaume de la terre, s'étourdissant avec tout ce que ce royaume offre de jouissances et de plaisirs, mais se retrouvant constamment face à des résultats stériles.

Et, au bout du compte, refusant de s'avouer incapable de trouver réponse par lui-même et en lui-même, il ne s'arrête plus et conclut plutôt qu'il n'est pas allé assez loin dans l'exploitation de ce royaume de la terre et qu'il doit faire davantage. Et malgré la poursuite de cette frénétique conquête, malgré cette recherche du « superhomme » qu'il aspire à devenir, ce superhomme qui expliquera tout — qui fera que l'homme ne sera plus un inconnu, il ne réussit qu'à récolter un monde où il ne cesse d'y avoir des guerres, où se vivent les pires atrocités, où se propagent les maladies, la pauvreté, la misère. Et il récolte, en prime, une planète qui s'essouffle et qui demande grâce!

En ce sens, l'économie, j'en suis de plus en plus convaincu, pour qu'elle ait un sens, ne peut vivre en vase clos. Elle ne peut exister par elle-même ou pour elle-même.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
pour 14 h, heure de Montréal

LSM.2445.F le mardi 24 mars 1992	BCY.2700.F le mardi 31 mars 1992
35 RÉSERVOIRS À L'HUILE SOUS PRESSION INTERNE	9 ÉLÉVATEURS À PERSONNEL À FLÈCHE TÉLESCOPIQUE (HAUTEUR 40 À 110 P)
Admissibilité: Place d'affaires au Québec	Admissibilité: Place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 15 000 \$	Garantie de soumission: 60 000 \$
Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)

FCP.27652.A le mardi 31 mars 1992	FLR.27005.A le mardi 31 mars 1992
Poste Causapacal CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT, INSTALLATION ÉLECTRIQUE INITIALE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL	CONSTRUCTION SUR PLYONS D'ACIER ET PORTIQUES DE BOIS D'UNE LIGNE À 230 KV AU POSTE LES BOULES
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 100 000 \$	Garantie de soumission: 60 000 \$
Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION RÉGIONALE
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
140, boul. Crémazie, ouest, 10^e étage
Montréal (Québec) H2P 1C3

Pour renseignements: (514) 858-2830

LE MONTANT DE 25 \$ EST NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, fourni par une compagnie d'assurance ou de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone de téléx et/ou de télécopieur lors de sa demande du document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin, ing.



Notre forfait-réunion réunit l'utile et l'agréable.

Vous avez été nommé responsable de l'organisation de votre prochaine réunion? Vous voulez un bon conseil? Un conseil qui vous permettra de réunir l'utile et l'agréable? Confiez simplement l'organisation de votre activité au personnel compétent de l'Hôtel des Gouverneurs. Que vous attendiez quelques dizaines ou quelques centaines de participants, l'Hôtel des Gouverneurs est en mesure de vous offrir un forfait-réunion qui conviendra parfaitement aux besoins de votre groupe.

Forfait-réunion à partir de 64 \$* incluant:

- l'hébergement;
- deux repas (petit déjeuner et déjeuner);
- deux pauses café par jour;
- une salle de réunion;
- un tableau, du papier et des crayons;
- les frais de service.

*Prix par personne, par jour, occupation double, pour des groupes de 10 chambres et plus, jusqu'au 17 mai 1992. Taxes en sus.

64 \$* à Rimouski, Chicoutimi, Sherbrooke, Trois-Rivières et Matane.
79 \$* à Sainte-Foy, Place Hauteville, Place Dupuis, Île Charron, Laval et Sept-Îles.
85 \$* à l'Hôtel Le Grand.

Vous voulez en savoir davantage sur nos forfaits-réunion? Communiquez avec le responsable de l'Hôtel des Gouverneurs de votre choix.

HÔTEL DES GOUVERNEURS

Aeroplan

A M E U B L E M E N T S
TANGUAY

Grattez & Gagnez
 Tout le monde
 gagne!

Aucun comptant, aucun paiement, aucun intérêt**
12 COMMENCEZ À PAYER LE...
SEPTEMBRE
 SUR TOUTE LA MARCHANDISE **1992**

le mois de l'électroménager



KitchenAid

**VOUS
 GAGNEZ
 À TOUT
 COUP!***

Grattez & Gagnez
 GRATUIT
 A M E U B L E M E N T S
TANGUAY

GRATTEZ*
20\$ - 50\$ - 100\$
 DE RABAIS
 sur chaque appareil
 ou
**GRATTEZ LE
 MONTANT DE
 VOTRE ACHAT!**



GENERAL FREEZER



MCCLARY



Amana

* Règlements disponibles en magasin. Afin de rendre le billet gratteux valide, les personnes devront répondre correctement à une question d'aptitude en mathématique.

Cartes de crédit acceptées. ** Sous réserve de l'approbation du Service du crédit, ne payez que les taxes de vente. L'intérêt sera porté à votre compte à partir du 12 septembre 1992 sur le solde dû.

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

LÉVIS:

5720, boul. Étienne-Dallaire
 (angle Kennedy)
833-4511

BEAUPORT:

535, boul. Ste-Anne
667-6282

LES SAULES:

Carrefour Les Saules
 5150, boul. l'Ormière
871-4411

TROIS-RIVIÈRES:

2200, boul. des Récollets
(819) 373-1111

RIMOUSKI:

822, boul. Ste-Anne
 (route 132)
 POINTE-AU-PÈRE
725-4411

LIVRAISON ET SERVICE:

QUÉBEC: **872-2242**
 TROIS-RIVIÈRES: **(819) 373-1111**
 RIMOUSKI: **725-4411**